

# Adresse à la nation de Assimi Goita : "Le Mali se trouve à une phase décisive de son histoire"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

# 1187

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le Premier ministre P! aux N.U.

## Le Mali parle ... et tire!



Sommet de la CEDEAO à New-York : La gifle à l'Afrique



Complexe hospitalier de 4ème référence : L'infrastructure coutera 160 milliards FCFA



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**25** sept.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**338**

Nouveaux cas confirmés

**03**

Nouveaux guéris

**32**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**528 387** Vaccinations incomplètes

**1 809 536** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 604**

**Guéris**

**31 480**

**Décès**

**741**

dont 301 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.17



P.27



## / Une /



Le Premier ministre PI aux N.U. Le Mali parle ... et tire !

P.5

## / Brèves /



Assemblée Générale des Nations Unies : Le Mali qualifie la France de jungle à la tribune de l'ONU

P.13

Orientation des admis aux examens : Le butin comme clé de répartition ?

P.13

Théâtre-est de l'opération Maliko : La 1ère région militaire commémore le 62ème anniversaire de l'indépendance du Mali 14

P.14

Mali : Bazoum prédit le pire pour Ménaka 14

P.14

OCLEI : Le Président de l'OCLEI en visite à l'ambassade d'Allemagne

P.15

## / Actualité /



Mission d'études à Lomé : La CANAM à l'école de la CIPRES

P.17

Micro-trottoir : Fête de l'indépendance, l'optimisme prend le dessus sur le pessimisme !

P.19

Célébration de l'indépendance : Sous le signe de la souveraineté retrouvée

P.21

Complexe hospitalier de 4ème référence : L'infrastructure coutera 160 milliards FCFA

P.22

## / Politique /



Sommet de la CEDEAO à New York : Trois chefs d'Etat attendus à Bamako et des "sanctions progressives" contre la Guinée

P.25

Adresse à la nation de Assimi Goita : "Le Mali se trouve à une phase décisive de son histoire"

P.27

Sommet de la CEDEAO à New-York : La gifle à l'Afrique

P.29

## / Culture & société /



Maquis à Bamako : De la fréquentation aux ambiances endiablées

P.30

## / International /



Côte d'Ivoire, Congo, Sénégal : Comment les états réagissent à la menace d'une grève du ciel

P.31

Énergies renouvelables : 700.000 emplois en plus dans le monde en un an

P.32

## / Sport /



Journée Fifa : Avec un grand Neymar, le Brésil explose le Ghana

P.33

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web: [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:** .....
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Le Premier ministre P.I aux N.U.

### Le Mali parle ... et tire !

L'intervention du Premier ministre par intérim du Mali, colonel Abdoulaye Maiga, était attendue à la 77ème session de l'Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies (ONU), un an, jour pour jour après

le discours prononcé par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga, titulaire du poste empêché. La télévision nationale en avait fait un événement dont les réseaux sociaux se sont vite emparés.

C'est à la fin de son intervention que Abdoulaye Maiga a donné la philosophie de son allocution en précisant que désormais « **pour chaque mot employé de travers, nous réagirons par réciprocité, pour chaque balle tirée contre nous, nous réagirons par réciprocité** ». Autant dire donc que ce serait du « coup pour coup », la Loi du Talion « **Oeil pour oeil, dent pour dent** », même s'il faut aller chercher l'offenseur dans les chiottes ou les caniveaux. Il faut reconnaître que la promesse a été tenue car le Premier ministre P.I. n'aurait pu être, comme on le dit maintenant plus « cash ».

Ainsi tous ceux qui ont été considérés comme avoir tiré des balles, tenu des propos désobligeants ou avoir eu un comportement inamical à l'égard du Mali ont été copieusement servi. Au siège des Nations- Unis – à tout Seigneur, tout honneur – c'est **M. Antonio Guterres**, le Secrétaire général - qui a essuyé les premières salves pour avoir récemment déclaré que les





46 ivoiriens détenus au Mali ne sont pas des mercenaires. Il lui a été rappelé que leur statut judiciaire ne relève pas de ses compétences et qu'au demeurant, il est en totale contradiction avec ses services au Mali – la Minusma – qui, dans une note verbale a clairement reconnu qu'elle n'avait pas de lien avec les mis en cause. Invitant implicitement M. Guterres, à ne pas gérer par « voie de presse ou dans l'oralité », le PM P.I. a conclu que le Mali ne passera pas « **du statut de victime à celui de complice** » nonobstant les « **récentes synchronisations des actions et l'harmonisation des éléments de langage** ».

**Umaro Sissoco Embalo**, pour avoir repris à son compte des déclarations du Secrétaire Général des N.U. s'est vu rappeler qu'il n'est pas

« **un fonctionnaire** » aux ordres et qu'au demeurant, celui dont il répète les mots – allusion faite au SG.N.U. - en substituant au principe de subsidiarité celui du mimétisme n'est pas un Chef d'Etat. Ce faisant, Umaro Sissoco Embalo, acteur de « **show médiatique** » - un guignol, selon le porte-parole des autorités guinéennes – est accusé de banaliser la CEDEAO et de dilapider l'héritage qui a fait la réputation de l'organisation. Enfin, le colonel Maiga a invité le président en exercice de la CEDEAO à se préoccuper plus du sort des ressortissants de la communauté que des vaines menaces qu'il brandit contre le Mali. Pour le Premier ministre Par Intérim du Mali, le président **Mohamed Bazoum**, qui au demeurant n'est même pas un nigérien et donc

dépourvu de toutes les « valeurs sociétales, culturelles et religieuses » nigériennes, ne mérite aucune réaction à ses propos injurieux.

**Alassane Dramane Ouattara**, donneur de leçons au Mali selon le PM P.I. malien a été moqué sur la question du 3ème mandat qu'il s'est octroyé avec « l'art de se dribbler soi-même tout en gardant le ballon ». Pour le colonel Maiga, ses « conseils rappellent la triste histoire du chameau qui se moque de la bosse du dromadaire ».

Last, but not least, Abdoulaye Maiga a réservé ses obus les plus puissants **à la France** après avoir salué « **les relations de coopération exemplaire et fructueuse entre le Mali et la Russie** ». Pour lui « **Les autorités françaises profondément anti-françaises pour avoir renié les valeurs morales universelles et trahi le lourd héritage humaniste des philosophes des lumières, se sont transformées en une junte au service de l'obscurantisme** ». Cet obscurantisme se manifeste par la nostalgie d'une « **pratique néocoloniale, condescendante, paternaliste et revancharde, qui a commandité et prémédité des sanctions inédites, illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, par l'instrumentalisation des différents ethniques et par le viol répété de l'espace aérien malien** ».

Ainsi soulagé d'avoir réagi par « réciprocité aux mots et aux balles tirées » contre le Mali, le Premier ministre P.I. en est arrivé à la de-



mande du Mali « de tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité des Nations Unies afin de permettre au Mali de présenter les éléments de preuve en sa possession, démontrant que l'armée française a agresse en de maintes reprises, mon pays, en violant, de manière répétitive et fréquente l'espace aérien malien, sans autorisation des autorités maliennes et parfois en falsifiant des documents de vol ». Et de poser une question sur « **les raisons qui poussent cet Etat membre permanent du Conseil de sécurité, de surcroît assurant la présidence de cet organe, à faire obstacle au débat, en vue de la manifestation de la vérité. Le monde**

**doit être édifié sur les faits graves qui se sont déroulés au Mali et qui sont à la base de l'aggravation de l'insécurité et de la déstabilisation du Mali et du Sahel ».**

Une question pouvant en appeler une autre, Malikié de demande pourquoi le colonel Maiga n'a-t-il pas mis à profit une large part de son temps de parole pour montrer à la face du monde ses preuves ? L'Assemblée générale sur laquelle était fixées toutes les caméras du monde n'était-elle pas alors la meilleure tribune pour convaincre ? Cette démarche n'aurait-elle pas été plus appropriée que de demander au Secrétaire général des Nations-Unies pourfendu ailleurs de s'impliquer pour

faire aboutir la demande malienne ?

Pour clore son allocution, le Premier ministre P.I. a fait état des droits humains pour lesquels le Mali mène une politique de tolérance zéro, les avancées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'armée, de la montée en puissance des FAMA contre l'extrémisme violent et les groupes armés terroristes.

Lire l'intégralité du discours à la page Documents

■ Moctar Sow



## ■ Dr. Boubou Cissé



C'est avec une très grande tristesse que j'ai appris le décès de Bagouro Noumazana. En ces moments difficiles pour sa famille et toute la communauté Djénenké, je tiens à faire part de mes plus sincères condoléances. Je partage leur peine et pense bien fort à toutes et à tous. Bagouro était une notabilité de la ville de Djenné et alentours; il était une autorité tant il a occupé une position dominante dans la vie sociale de notre ville. Et cette position de notable n'était pas nécessairement liée à la richesse ou à l'appartenance à telle classe sociale. Il bénéficiait de la confiance de l'ensemble de la population grâce à une réputation d'honnêteté, de droiture et de moralité irréprochable. Son départ nous laisse désespérés, et crée un vide immense. En effet, sa seule présence apportait une forme d'assurance, et même de la joie et de la chaleur à ceux qui le connaissaient. Je partage la douleur de toutes et de tous et souhaite qu'il repose en paix. Il nous manquera à tous et mérite à jamais une place dans notre cœur.

## ■ Daouda Bakary Kone



Leur problème c'était Choguel maintenant que ce dernier n'est plus là-bas..awbè kawèrèfo... Dieu ne dort pas, imaginez si ce discours avait été tenu par Choguel? Allah te djito nononawo



**Ambassade de Chine en F...** @AmbassadeChine  
Organisation du gouverneme...

Le MAE chinois Wang Yi a appelé samedi lors du débat général de la 77e session de l'AGNU:

- la paix, non la guerre
- le développement, non la pauvreté
- l'ouverture, non l'exclusion
- la coopération, non la confrontation
- la solidarité, non la division
- l'équité, non l'intimidation



## ■ Bams Cissé



Quel est le maire et l'entreprise qui ont eu l'idée saugrenue de couper sur la même période les deux axes routiers principaux de Bacodjicoroni Aci (15eme Da et Tiken jah) pour réhabiliter ces tronçons ? Et cela dure depuis plusieurs semaines

## ■ Yesman Yesmou



De plus en plus, le constat général montre que le chat s'amuse avec la souris au lieu de l'attraper.

## ■ AGRICULTURE pour TOUS



Danaya invest  
A la découverte de Moussa Sylvain Diakité, un entrepreneur Malien à succès il a investi plus de 7 milliards de FCFA dans son projet et employé plus de 300 personnes. PDG du groupe SCS international, Moussa est l'un des poids lourds de l'entrepreneuriat au Mali. Son groupe SCS international créé en 1997 a plusieurs filiales (une unité de conditionnement et d'exportation des mangues, une ferme avicole, une usine de fabrication de carton d'emballage, un centre de vie et formation) sur un site de 200 hectares.

Bravo au promoteur pour l'initiative.



## ■ Courrier international



Pour certains agriculteurs africains, avoir accès à un tracteur est un privilège tout autant qu'une nécessité. Le "Mail & Guardian" raconte le succès de Hello Tractor, une plateforme qui met en relation des propriétaires de tracteur avec des petits agriculteurs.

## ■ ONE en Afrique



Des millions de personnes luttent contre la crise alimentaire causée par la pandémie de COVID19, le changement climatique et de la guerre en Ukraine. Les dirigeants mondiaux se réunissent bientôt et il est plus que jamais urgent qu'ils prennent des mesures décisives pour faire face à cette crise alimentaire urgente. Pouvons-nous compter sur vous pour apposer votre signature à notre pétition et soutenir ceux qui en ont besoin?

**Des millions de personnes luttent pour trouver de quoi se nourrir. Les dirigeants mondiaux peuvent mettre fin à cette situation.**

SIGNEZ LA PÉTITION →

## ■ Primature du Mali



Le Premier ministre par intérim rencontre la communauté malienne de New York et du New Jersey

En marge des travaux de la 77ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, a rencontré, hier samedi 24 septembre 2022, la communauté malienne de New York et de New Jersey.

Les représentants des Maliens ont félicité le Chef du Gouvernement par intérim pour l'allocution qu'il a faite, à l'Assemblée générale des Nations Unies. Ils ont également réaffirmé leur soutien aux Autorités

de la Transition. «Vous nous avez redonné notre dignité et notre liberté. Nous sommes fiers d'être Maliens », ont ils déclaré.

Enfin, nos compatriotes ont fait part de leurs préoccupations au Premier ministre par intérim, à savoir l'accès aux logements sociaux, les difficultés d'obtention de la carte NINA et du passeport; la lutte contre la corruption et l'impunité; l'accès aux fonciers pour investir au Mali.

Le Chef du Gouvernement par intérim a, au nom du President de la Transition, S.E. le Colonel Assimi Goïta, félicité la diaspora pour le rôle important qu'elle joue notamment dans le développement du pays. «Nous ne faisons aucune différence entre les Maliens de l'intérieur et ceux de l'extérieur », a-t-il dit.

Le Colonel Abdoulaye Maïga a rappelé que, pour les Autorités de la Transition, l'objectif le plus important, c'est la situation sécuritaire, car tant qu'il y'a pas de sécurité, il ne peut y avoir de développement. En matière de lutte contre la corruption et l'impunité, le Chef du Gouvernement par intérim a également affirmé que de nombreux chantiers sont en cours notamment avec la création de l'Agence de Gestion des Biens gelés, saisis ou confisqués; la relecture du code pénal et du code de procédure pénale.

Le Premier ministre par intérim a lancé un appel à l'union des Maliens car « la cohésion nationale est un impératif », a-t-il conclu. CCRP/Primature



## ■ Malick Konate

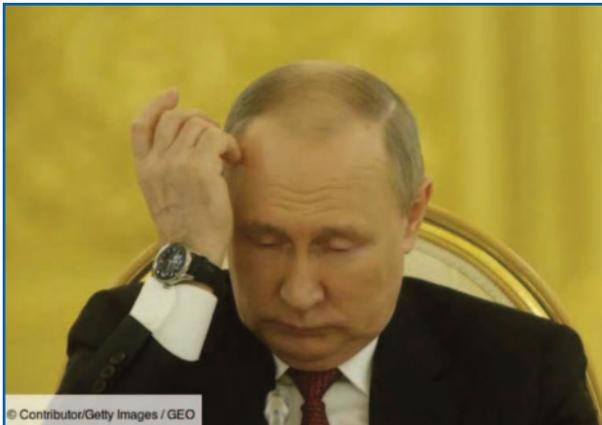


N'accusons pas la police nationale. Elle est innocente et victime dans cette affaire de pénurie de carte d'identité nationale. #Bèki\_Takè

Dans un pays où on ne peut pas avoir la carte d'identité nationale ni renouveler la carte #Nina, il y'a donc de quoi s'inquiéter. Bon, j'ai oublié ce n'est pas notre priorité. En attendant, je suis en route pour Kremlin. #Bèki\_Takè

Quand je hais un pays - je ne brandis pas le passeport de ce pays quand j'ai un problème à l'aéroport en disant « je suis citoyen... ». Bon, je retourne prendre un verre de café baoullé encore. #Bèki\_Takè #JunteFrançaise

Poutine béka dèssè jusqu'à il fait appel aux étrangers pour l'aider à combattre. Ko il va leur offrir la nationalité russe. Ayiwa dites à Kemi Seba Nathalie Yamb et @Frankly... que c'est une occasion pour eux de se débarrasser du passeport français hein. Qu'ils jettent le passeport français et aillent prendre celui de la Russie pour aider Vladimir. #Bèki\_Takè #JunteFrançaise #3Mandats #Etranger #Fonctionnaire



Guerre en Ukraine : La Russie a lancé une mobilisation de 300 000 réservistes pour faire face à l'Ukraine. #Bèki\_Takè

Dans une lettre confidentielle adressée à la #CEDEAO, le gouvernement du Mali informe la commission de l'organisation que la Mission de Haut niveau annoncée pour le mardi 27 septembre 2022 ne peut être reçue que le jeudi 29 septembre ou le vendredi 30 septembre 2022 à Bamako. #Bèki\_Takè

## ■ Awa Sylla



Si c'était moi la junte française je vais récupérer mes passeports avec certains puisque leur ami en distribue gratuitement. Ex: le professeur franco-camerounais.

Plus rien ne sera pareil. On est dans œil pour œil, dent pour dent, voix contre voix, communication contre communication. Ce nouveau style me plaît.

Que ça soit claire pour tous les profanes du domaine de l'audiovisuel. Je ne défends pas X ou Y je dis juste la vérité. Pour ceux qui ne le savent la COM est mon métier. Merci

Depuis hier j'ai vu beaucoup de personne qui tire sur le DG de l'ORTM ko il n'a pas fait le direct.

Ok, mais est ce que vous savez combien coûte un direct?

Les moyens logistiques et humains que ça nécessite ?

Est ce que les responsable de Femafoot ont travaillé avec l'ORTM pour satisfaire les téléspectateurs ?

Un direct ne se fait pas juste en venant au stade le jour J et poser ses caméras pour commencer à filmer.

L'audiovisuel est l'une des choses les plus compliquée et qui nécessite beaucoup de moyens.

Souvent c'est bon de critiquer mais cherchons d'abord la cause.

Si on sait que la veille l'ORTM nous a servi un direct pour la prise d'arme du 22 septembre.

Alors cherchez d'abord ou se trouve le problème avant de jeter les cailloux sur un homme qui ne vous a rien fait.



## FA Financial Afrik

Le Mali ne devra que se contenter de 18 milliards de FCFA mobilisés ce mercredi 21 septembre sur le marché régional de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). Le pays recherchait, en effet, un montant de 30 milliards à travers des obligations de relance (OdR) pour financer son budget dans le cadre de son plan de relance économique. A #Alerte #Mali #Umoa #UMOATitres



financialafrik.com  
Première « contre-performance » du Mali depuis son retour sur le marché régional

## ■ Séga DIARRAH



#Mali/ONU - le discours : Des déclarations d'une violence absolument inouïes, inédites. Quand on doit convaincre, rassembler, on n'insulte pas !

## ■ Serge Daniel



#Mali-Guinee-ONU/ Fin ici à New York ce 22/09/ du sommet des chefs d'états de la CÉ-DEAO . 1/ Guinée : sanctions graduelles contre la junte .2/ sur le Mali : les Présidents du Ghana, du Togo et du Sénégal se rendront mardi prochain à Bko pour le dossier des militaires ivoiriens

## ■ Ismael Mohamed



C'est triste qu'un premier ministre d'un pays aussi grand que le #Mali ose se tenir debout devant le monde juste pour insulter des dirigeants qui ont contribué en première ligne à rendre au Mali son intégralité territoriale depuis 2012 à aujourd'hui. C'est irrespectueux!

## ■ Abdoul MBAYE



11 morts en 6 jours de manifestations en Iran. La presse internationale en fait un sujet majeur. 14 morts au Sénégal en mars 2021 à peine traités en faits divers. Les vies en Iran ne valent pas davantage qu'au Sénégal. La gouvernance mondiale sait reconnaître ennemis et fidèles.

## ■ SY Ousmane



J'ai le devoir de témoigner qu'à Alger (2014-2015) face aux mouvements armés et la médiation internationale, le ministre Mohamed Bazoum du Niger à l'époque a défendu bec et ongle l'unité du Mali, l'intégrité de son territoire, la laïcité et la forme républicaine de l'Etat malien.

## ■ Gouvernement du Mali



En marge de la 77ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP s'est entretenu à New York, avec son Homologue Russe, Son Excellence Monsieur Sergueï LAVROV. Au cours de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés, notamment le renforcement de la coopération bilatérale, y compris les

questions sécuritaires et politiques au Mali ainsi que d'autres sujets d'intérêt commun.

Le Chef de la diplomatie russe a réitéré le soutien constant et indéfectible du Gouvernement de la fédération de Russie en faveur des Autorités et du Peuple maliens en vue d'une transition réussie, couronnée par le retour à l'ordre constitutionnel apaisé et sécurisé. Le Bureau de l'information et de la Presse/MAECI



## COMMUNIQUE N°12-2022-MTI

Le Ministre des Transports et des Infrastructures porte à l'attention de l'opinion publique nationale et internationale que l'Union des Syndicats des contrôleurs aériens (USYCAA) observe une grève de 72 heures depuis le vendredi 23 septembre 2022.

Cette situation a comme conséquence la paralysie du mouvement des aéronefs desservant la plupart des 17 pays membres de l'espace aérien de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

Le Ministre des Transports et des Infrastructures souligne que la grève est un droit constitutionnel pour les travailleurs. Il est toutefois loisible pour l'autorité publique de prendre des mesures pour limiter ses effets dans les services essentiels et les secteurs vitaux des professions, afin de préserver le déroulement normal de l'économie nationale. A cet égard, le Ministre assure les usagers des services aériens qu'après concertation avec les responsables des structures du secteur aéronautique des pays membres de l'ASECNA, les mesures alternatives ont été prises pour permettre une reprise du trafic aérien, dans une certaine mesure, au départ et à destination du Mali, à compter de ce jour, samedi 24 septembre 2022.

Le Ministre des Transports et des Infrastructures en appelle au sens de responsabilité des grévistes et sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 24 septembre 2022.

**COMMUNIQUÉ**  
MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
ET DES INFRASTRUCTURES



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

CONNECTEZ-VOUS



**TÉLÉ-DÉCLARATION**

# JOURNÉES PORTES OUVERTES



**DU 19 AU 23 SEPT 2022**  
**AGENCE PRINCIPALE**  
**INPS, COMMUNE IV**



## SERVICES OFFERTS

- ✓ Faire la demande d'immatriculation des employeurs et assurés en ligne
- ✓ Faire l'affiliation des assurés en ligne
- ✓ Faire la demande de télé-déclaration pour les employeurs en ligne
- ✓ Faire la demande de télé consultation assurés et retraités en ligne
- ✓ Faire les déclarations nominatives et récapitulatives en ligne
- ✓ Faire les relevés nominatifs en ligne
- ✓ Consulter les cotisations et les mandats en ligne

Désormais, faites vos déclarations en ligne pour  
gagner du temps et éviter les pénalités

**[www.inps.ml](http://www.inps.ml)**

**(+223) 20 21 60 13 / 75 23 73 73 / 77 25 22 98**

## Assemblée Générale des Nations Unies : Le Mali qualifie la France de junta à la tribune de l'ONU



L'Assemblée générale des Nations unies a visiblement été une occasion pour le Mali, de dire ses quatre vérités à la France. Ce samedi 24 septembre 2022, le colonel Abdoulaye Maïga, Premier ministre malien par intérim, a saisi l'occasion de s'exprimer à la tribune de l'ONU pour s'attaquer aux autorités françaises. Ayant abordé la question du retrait des militaires français de la force Barkhane du Mali, l'officiel malien a déclaré que son pays avait été « poignardé dans le dos par les autorités françaises », tout en ajoutant que : « Les autorités françaises, profondément anti-françaises pour avoir renié les valeurs morales universelles et trahi le lourd héritage humaniste des philosophes des lumières, se sont transformées en une junta au service de l'obscurantisme ».

Il s'était exprimé sur le transfert du pouvoir aux autorités du pays. Au cours de son intervention, Abdoulaye Maïga a par ailleurs accusé la France de « pratique néocoloniale, condescendante, paternaliste et revancharde », tout en saluant « les relations de coopération exemplaire et fructueuse entre le Mali et la Russie ». Notons qu'au cours de sa prise de parole, le Premier ministre malien par intérim s'est également exprimé sur le transfert du pouvoir aux autorités du pays. Selon lui, les élections libres et transparentes ainsi que le retour du pays à l'ordre constitutionnel auront lieu en 2024. A l'en croire, les autorités maliennes œuvrent pour que ces derniers aient lieu.

« Depuis le mois d'août 2020, le Mali se trouve dans un processus de transition, qui prendra fin le 26 mars 2024, par le transfert de pouvoir aux autorités élues [...] Les autorités de la transition se sont engagées, dans deux chronogrammes convenus avec la Cédéao [Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest], à faire des réformes politiques et institutionnelles, avant d'organiser des élections, dont l'objectif ultime est de refonder l'État malien », a-t-il déclaré. Il a mis l'accent sur le fait qu'une loi électorale avait été promulguée et qu'une structure indépendante pour leur organisation avait été mise en place. « Une commission composée d'éminentes personnalités de toutes les composantes de la société malienne [a été] chargée de la rédaction de la nouvelle constitution », a ajouté Abdoulaye Maïga.

Source : lanouvelletribune

## Orientation des admis aux examens : Le butin comme clé de répartition ?



Telle était une pratique qui n'a pas l'air de changer au moment où tous aspirent un changement. Après la sécurisation dite des examens de fin d'année 2021-2022, seule Madame la ministre, Dédéou Ousmane détient l'autre clé de sécurisation. Cette clé s'appelle, clé de répartition des passants et passantes aux examens. Elle est entourée d'un mystère dont le cabinet du ministère est le seul maître. A ce que l'on sache, même s'il y a des critères pour prétendre avoir des élèves chez soit, nous osons dire qu'elles sont foulées au pied. En tant que syndicaliste de l'éducation, madame la ministre, Dédéou le sait plus que tous. A moins qu'elle ferme les yeux sinon, il faut passer à table forcément pour avoir une pléthore d'élèves dans son établissement. Si certains lycées ou établissements professionnels sont pléthoriques, il faut reconnaître que d'autres sont en phase de fermeture faute d'élèves orientés. Car, au département, la « marchandise » appartient aux plus offrants. Cette pratique est connue au département de l'éducation depuis des années et n'a pas tendance de changer. Pourtant, depuis l'arrivée de l'actuelle ministre qui a fait des « boucans » dissuasifs pour la sécurité des examens n'a jamais fait mention même dans un communiqué pour encore dissuader les commanditaires de cette mauvaise pratique. Certes, elle pense que les examens se sont bien passés mais, elle a à côté d'elle, le bout de l'autre tunnel de sécurité pour corriger une injustice qui pèse sur des établissements dont certains sont très honorables. Malheureusement, depuis quelques semaines, que de vas et viens des promoteurs d'écoles au département. Que ceux ou celles qui n'ont pas leur sacoche remplie de butin se « cassent ». « Taisez-vous, la campagne de l'année est ouverte. Passez les mains sous la table et dormez tranquille d'ici le jour-J, tout se passera en merveille ». Les établissements pauvres dorment sur une seule oreille en attendant le peu qui reste. D'autres se livrent à des prières pensantes qu'on parle de Mali...koura.

Source : maliafrique

**Théâtre-est de l'opération Maliko :  
La 1ère région militaire commémore le  
62ème anniversaire de l'indépendance  
du Mali**



Photo DIRPA

**A l'instar des autres Régions Militaires, la place d'armes du Camp Firhoun Ag Alencar de Gao a servi de cadre, le jeudi 22 septembre 2022, à la cérémonie du 62ème anniversaire de l'accession du Mali à l'indépendance.**

La commémoration de cette date historique était présidée par le Gouverneur de la Région de Gao, le Général de Brigade, Moussa Moriba Traoré en présence du Commandant du Théâtre-Est de l'Opération Maliko, le Colonel Famouké Camara ainsi que de plusieurs autorités militaires, administratives et coutumières. Sur le chemin des 62 ans, des hommes ont péri, des hommes ont brillé en léguant à toutes les générations qui les ont succédés non seulement la bravoure et le courage mais aussi et surtout l'essentiel : Le Mali.

La montée des couleurs, le dépôt de gerbe de fleurs sur la stèle dédiée aux martyrs, la revue des troupes et le défilé Civilo-militaire sont entre autres les temps forts de cette célébration.

Pour le défilé militaire, l'ordre de bataille était composé de la Fanfare de l'Armée de Terre, du drapeau et sa garde suivie des anciens combattants, de l'Administration pénitentiaire, de la Garde Nationale, de la Protection Civile, de la Police nationale, de la Gendarmerie Nationale, de l'Armée de l'Air et de l'Armée de Terre.

Le Gouverneur de la région de Gao, le Général Traoré a déclaré que le 22 septembre est un grand jour de rappel historique, un jour mémorable pour tous les citoyens maliens. Il a rendu un hommage mérité aux pères de l'indépendance dont le combat et les sacrifices ont permis à notre chère Patrie de figurer parmi les nations libres et démocratiques.

Le Général Traoré a adressé sa reconnaissance et ses vifs remerciements aux militaires, dignes héritiers du Général Soumaré, pour leur engagement sans faille chaque jour en assurant la sécurité des personnes et de leurs biens. Il n'a pas manqué de saluer les forces partenaires pour les immenses efforts qu'elles ne cessent de déployer pour appuyer les FAMA dans la lutte contre le terrorisme. Le Gouverneur de la Région de Gao a par la suite, exhorté la population de Gao à la cohésion sociale, à l'unité et à se donner les mains pour lutter contre le terrorisme.

Source : Forces Armées Maliennes

**Mali : Bazoum prédit le pire pour Ménaka**



La dégradation de la sécurité dans le nord du Mali préoccupe le président du Niger, Mohamed Bazoum. Le président du Niger décrit un tableau sombre de la situation sécuritaire dans le nord du Mali. « La situation sécuritaire dans la région de Ménaka s'est totalement dégradée depuis le départ de Barkhane. Depuis la fin du mois de mars, les terroristes ont conquis des territoires encore plus vastes, ont tué des personnes et ont créé une tension entre les communautés comme cela ne s'est jamais passé », déplore Mohamed Bazoum dans un entretien avec France24. Selon le chef de l'Etat nigérien, la situation est tellement désespérante qu'il n'est pas exclu que le drapeau jihadiste flotte sur « Ménaka ». « C'est probable », a-t-il prédit, convaincu que l'EIGS (ancien nom de l'EIS) compte attaquer Ménaka ».

« Est-ce que ce sera pour y rester ? Ce n'est pas pour y rester ? Ce n'est pas leur mode d'action que de rester dans des localités importantes comme Ménaka. Ils n'ont jamais eu de vocation à administrer quoi que ce soit. Mais ils sont militairement capables d'attaquer Ménaka », ajoute-t-il. « Les forces armées maliennes seraient à Ménaka, elles y seraient avec leurs supplétifs russes, mais je constate que cela n'a pas empêché que la situation se dégrade davantage », regrette le président nigérien. En revanche, Mohamed Bazoum ne voit pas le même schéma être déroulé à Gao même s'il reconnaît que les jihadistes « ont réalisé de grandes avancées » autour de cette région. Du 6 au 8 septembre, l'Etat islamique a occupé Talataye, un village du cercle d'Ansongo, dans la région de Gao. Les jihadistes ont piégé les « frères ennemis » d'Al Qaïda pour atteindre cette localité où ils ont aussi affronté des mouvements Touaregs pro-gouvernementaux. Le bilan des affrontements fait état de plusieurs dizaines de morts de part et d'autre.

AC/cgd/APA / APA-Niamey (Niger)  
Source : Agence de Presse Africaine



## OCLEI : Le Président de l'OCLEI en visite à l'ambassade d'Allemagne

Le président de l'OCLEI, Dr Moumouni Guindo, à la tête d'une délégation composée de Djibril Kane membre du Conseil et Seybou KEITA, Chef du service communication, a été reçu le lundi 19 septembre 2022 par Mme Kirsten Staudt, Cheffe de mission adjointe de l'ambassade de la république fédérale d'Allemagne au Mali. Les deux parties ont discuté du développement des activités de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite.

Face à Mme Kirsten Staudt, représentante de Monsieur l'Ambassadeur lui-même en déplacement, le président Guindo a rappelé le motif de sa visite, qui est de remercier la partie allemande pour les initiatives qu'elle a muries avec l'OCLEI dans le sens de la bonne marche de l'office.

Moumouni Guindo a saisi l'occasion pour évoquer les acquis et pers-

pectives de l'office en court et moyen terme. Il a ainsi été question des enquêtes, les rapports annuels et d'étude transmis et en cours, le partage d'expérience entre malien et allemand sur la lutte contre la corruption, l'organisation prochaine de la seconde édition de la conférence de haut niveau sur la corruption à Bamako.

La délégation de l'OCLEI a reçu une écoute attentive de Mme Kirsten Staudt, assistée à l'occasion par le premier secrétaire de l'ambassade M. Nils Toppel.

Dans sa réaction, la cheffe de mission de l'ambassade d'Allemagne au Mali a exprimé l'intérêt de l'ambassade d'Allemagne aux activités de l'OCLEI. Elle a rassuré la délégation conduite par Moumouni Guindo qu'un compte rendu sera fait à Monsieur l'Ambassadeur, afin d'étudier sereinement les perspectives de soutien à l'OCLEI dans l'atteinte de ses objectifs.

Source : Service communication OCLEI



[www.malikile.com](http://www.malikile.com)



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

## Mission d'études à Lomé : La CANAM à l'école de la CIPRES

Une mission de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM), avec en tête son Directeur Général, le médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé a séjourné du 19 au 24 septembre 2022 à Lomé. Dans la capitale togolaise, la délégation malienne a effectué auprès de la CIPRES (Conférence Inter-africaine de Prévoyance Sociale) une mission de travail afin nouer un partenaire fécond avec cette Institution qui regroupe les Organismes de Sécurité Sociale de 17 pays africains.

La CANAM, Organisme en charge de la gestion de l'Assurance Maladie au Mali, membre de la CIPRES, partage nombre de sentiers avec cette Institution. Il s'agit, entre autres de la révision du Plan comptable CIPRES, la mutualisation du système d'information des organismes de prévoyance sociale de la zone CIPRES, le Socle juridique en voie de transposition dans les différents pays, le dispositif relatif aux normes de placement des fonds de réserve, la transmission des données comptables et financières, l'Appui-Conseil et la Formation. Le but de la mission était d'échanger avec le Secrétariat Exécutif de la CIPRES sur les

points ci-dessus cités et plusieurs autres sujets d'intérêts communs. La délégation a profité de son séjour pour rencontrer les Directions de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo (CNSS Togo).

« C'est un réel plaisir pour moi et toute l'équipe de la CANAM d'être présente, ce jour, dans les locaux de la CIPRES afin de venir nous imprégner du fonctionnement de notre Organisme commun, mais aussi d'échanger avec vous sur nombre de sentiers que la CANAM partage avec la CIPRES », a dit le Directeur Général de la CANAM au cours d'une entrevue avec Mme Cécile Gernique Djukam Bouba, le Secrétaire Exécutif de la CIPRES en présence de plusieurs inspecteurs de l'Institution.

Selon le premier responsable de la CANAM, la présente mission, une recommandation du Conseil d'Administration, vise à nouer un partenariat fécond avec la CIPRES « dont nous saluons ici les innombrables efforts et aides à l'endroit de la CANAM et de toutes les autres Caisses de Sécurités Sociales qui figurent dans son giron ».

« Au nom du président du Conseil d'Adminis-

tration de la CANAM dont je me permets d'être le portevoix ici, du personnel de la CANAM, mais aussi du Comité de gestion de la CANAM, nous vous remercions pour l'appui constant que vous nous apporter à travers les missions de contrôle et d'audit, d'appui conseil et de formation », a dit le Général de Brigade Dembélé. Pour le DG de la CANAM, cette mission, en toute modestie, pour les responsables de la CANAM, est celle du donner et du recevoir « Nous aurons besoins que vous éclairez nos lanternes sur certaines préoccupations. Nous serons votre école pour mieux connaître davantage le fonctionnement de la CIPRES », a-t-il souhaité.

En réponse à ces propos, Mme le Secrétaire Exécutif de la CIPRES, s'est dit très honorée d'accueillir le Directeur Général de la CANAM et son équipe dans la « maison commune CIPRES ». Selon elle, « les portes de l'Organisme resteront toujours ouvertes pour toutes les Caisses de l'Organisation ».

Pour plus d'efficacité dans les échanges, plusieurs inspecteurs de la CIPRES dont celui chargé singulièrement de suivre le portefeuille de la CANAM ont été mis à la disposition de la délégation malienne. Nombres de préoccupations relatives, entres autres à la révision du Plan Comptable, la Mutualisation du Système d'Information, le Socle juridique, la transmissions des données comptables et financières, les tableaux de bord actuarielle, les missions





de contrôle et d'inspection, la délégation de gestion entre la CANAM et les OGD (Organisme Gestionnaire Délégué, INPS et CMSS) ont été soulevées par la CANAM.

Sur l'état des d'exécution des recommandations et le point de leurs mises en œuvre, Mme le Secrétaire Exécutif de la CIPRES a salué les efforts faits par la CANAM. « Nous sommes en train de faire le Classement des OPS (Organismes de Prévoyances Sociales). Dans ce domaine, la CANAM est parmi les premières. Félicitation Monsieur le Directeur Général ».

« Nous avons également appris de vous sur plusieurs domaines. Je salue la CANAM pour avoir mis en service le Progiciel Activ Premium. Nous saluons les avancées dans votre gestion », a encore dit Mme Cécile Gernique Djukam Bouba, non sans apprécier le partage d'expérience de la CANAM avec ses homologues de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo (CNSS Togo).

A l'INAM où la délégation malienne a été reçue par la Directrice Générale, Mme Myriam DOS-SOU d'Almeida, les échanges ont porté sur l'AMU (Assurance Maladie Universelle) en passe d'être mise en place au TOGO comme c'est le cas avec le RAMU (Régime d'Assurance Maladie Universelle) dont la gestion a été confiée à la CANAM à travers une LOI.

La Directrice Générale de l'INAM, par ailleurs ministre du Développement à la base, de la

Jeunesse et de l'Emploi des jeunes depuis Octobre 2020, a également évoqué avec l'équipe de la CANAM des difficultés inhérentes au fonctionnement du Progiciel ACTIV PREMIUM mis en service à l'INAM tout comme à la CANAM. Les DSI (Directeur du Système d'Information) des deux Caisses échangeront par visio-conférence autour de ces questions.

Il a été aussi questions de la liste des médicaments (4000 à la l'INAM) et la prescription rationnelle. « Chez nous, aucun médecin n'est autorisé à prescrire plus de trois (3) médicaments sur une ordonnance », a précisé Mme le ministre.

A la CNSS, qui gère l'ensemble des risques couverts dont les prestations familiales et les pensions, Mme le Directeur Général Ingrid AWADE a souhaité le be to be (face à face) entre les techniciens des deux caisses.

Le Biosécu, une application web de reconnaissance faciale pour ses opérations de contrôle de vie, a émerveillé la CANAM. Le système consiste à vérifier l'existence physique des bénéficiaires de droits (pensionnés et rentiers). Tous les bénéficiaires de pensions ou rentes sont appelés à effectuer leur opération de contrôle de vie, sans se déplacer, depuis n'importe quel endroit, grâce à la technologie de reconnaissance faciale, à travers le téléphone.

« La reconnaissance faciale nous permet de confirmer que votre visage correspond parfaitement aux informations biométriques déte-

nues par la CNSS Togo. Nous avons des développeurs à l'interne. Nous faisons tout nous-mêmes », indique le DSI de l'institution de sécurité sociale.

« La CANAM peut bel et bien implémenter une telle solution pour contrôler nos assurés », souffle un membre de la délégation malienne. Le Directeur Général de la CANAM était accompagné de l'Agent Comptable, Pierre Traoré, du Point Focal de la CIPRES, le Conseiller Technique Ibrahim GUIINDO, du Directeur de l'Administration et de la Gestion des Ressources Humaines, Mamadi Coulibaly, du Directeur du Système d'Information, Amadou Coulibaly et du chef Service Actuariat et Gestion Stratégique, Seydina Oumarou Haïdara.

La CIPRES compte actuellement 17 états membres : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Centrafrique, l'Union des Comores, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Madagascar, Mali, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Elle a pour missions de fixer les règles communes de gestion, instituer un contrôle de la gestion des OPS, réaliser des études et élaborer des propositions visant à l'harmonisation des dispositions législatives et réglementaires.

SERCOM/CANAM

# Micro-trottoir : Fête de l'indépendance, l'optimisme prend le dessus sur le pessimisme !

62 ans après son indépendance, comment les Maliens perçoivent l'avenir de notre pays ? Pour répondre à cette question, nous avons recueilli l'opinion de nos compatriotes. Si certains se disent pessimistes, d'autres affichent un optimisme marqué. Les réactions !



**Bakary Sacko CNAS-Faso :** Je suis optimiste que notre pays retrouvera sa souveraineté. Soixante-deux années après la proclamation de l'indépendance, plusieurs acquis de l'époque ont été effacés, à commencer par l'indépendance militaire puisque jamais dans sa longue histoire, le Mali n'avait vu autant de troupes étrangères sur son sol. Mais, 2022 est aussi l'année où le peuple malien relève la tête face à la crise et, peu à peu, reprend conscience de sa force. Regardons à présent vers l'avenir, afin que les différents sacrifices de nos aïeux (Babemba, Samory...) ne soient pas vains, et c'est à nous qu'ils ont passé le flambeau. Préservons donc notre territoire et notre patrimoine contre toute force venant de l'intérieur comme de l'extérieur.

**Abibou Dembélé, chef de division enseignement secondaire et supérieur de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite:** C'est une question complexe et très large. En 62 ans, le Mali a fait du chemin avec des successions de formes de pouvoirs. L'Etat reste un Etat, le Mali va continuer à exister mais c'est la forme de diriger qui peut changer. Aujourd'hui, nous avons une forme politique appelée démocratie. Cette forme de gouvernance a montré ses limites. La forme de démocratie que la France nous a donnée, nous l'avons exploitée autrement. Les anciens régimes démocratiquement élus du Mali ont trahi leur peuple. Chacun a cherché à s'enrichir sur le dos du peuple. Tous les textes ont été foulés au pied pour des intérêts personnels. Vous conviendrez avec moi que la démocratie malienne a échoué. Nous avons besoin d'une

autre manière de diriger le peuple, une autre manière qu'on n'appellera pas démocratie.

**Sidiki Soufountera, professeur d'enseignement technique et professionnel à Sevaré :** Des réformes sont indispensables pour corriger les insuffisances qui ont contribué à abîmer le fonctionnement de l'Etat. Elles doivent concerner les services de lutte contre la corruption en passant par celles organisant les élections et, surtout, il s'agit de donner aux citoyens la possibilité de destituer les gouvernants, y compris le Président de la République. Je salue la diminution du fonds de souveraineté et le choix du véhicule de fonction du Président de Transition. L'arrestation de certains dignitaires des régimes anciens est salutaire et ne pouvait s'opérer en temps normal. Les autorités doivent continuer sur cette lancée, en affrontant les politiciens véreux qui ont détruit ce pays en privilégiant leurs intérêts personnels.

**Adama Sacko, informaticien:** Je suis à la fois pessimiste et optimiste. Les fils du Mali sont divisés jusque dans le petit regroupement. Or, la solution pour sortir de toute cette crise est l'union. Cette union est simple dans les faits et difficile dans la pratique. Pour finir, même si l'avenir semble sans issue, nous devons garder l'espoir en un lendemain sûr car nous n'avons pas d'autre choix que d'espérer.

**Mamoutou Ombotimbé, fonctionnaire à la retraite :** De 1960 à nos jours, le Mali a connu quatre coups d'état. Ces coups d'état ont changé le cours de l'histoire politique de notre pays. Ils ont presque tous été préparés et exécutés à partir de la caserne de Kati, à 15 kilomètres de Bamako, la capitale. La démocratie dont on parle dans l'Occident, a échoué chez nous au Mali. Ces quatre coups d'état devraient au contraire nous servir de leçons pour ne pas aller trop vite aux élections. Quand bien même, il faudra être optimiste et donner le temps nécessaire à ce régime transitoire qui a pour mission de sécuriser le pays, et de réunir tous les fils du pays autour de la refondation. La décision des autorités transitoires de réviser la Constitution est un pas en avant pour la refondation tant prônée par les maliens dans leur écrasante majorité. On ne peut pas construire un vrai Etat sans lutter contre l'impunité. Il nous faut refonder tous les secteurs



institutionnels en incluant les fonctionnaires.

**Kassim Konaté juriste de formation :**

Quand on fait le bilan des 62 ans d'accession du Mali à l'indépendance, force est de reconnaître qu'il y a eu des acquis comme des lacunes. Quant à l'avenir du Mali, d'une part, je suis optimiste en l'avenir car je me réjouis aujourd'hui du fait que la génération consciente s'éveille, prend conscience et s'engage pour l'émergence du pays. Je suis optimiste quand je vois le peuple se mobiliser pour dénoncer toute la mauvaise gouvernance qui déprave le développement de notre pays (l'injustice, la corruption, l'impunité...) Je suis optimiste quand je vois des jeunes leaders patriotes engagés et déterminés pour la cause du Mali, et cela sur tous les plans (politique, économique, culturel et sécuritaire). Ce qui n'était pas le cas à l'époque. Enfin, je suis optimiste car j'ai foi en ces quelques technocrates restants qui ont le savoir, le savoir-vivre et le savoir-faire, de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui aspirent à diriger ce pays. Ne serait-ce que pour ça, le Mali aura un avenir meilleur même si cela prendra du temps car le fait de se rendre compte qu'on a déjà un problème, est la solution à ce problème. D'autre part je suis pessimiste quand je réalise que 62 ans après l'indépendance, nous ne sommes

pas encore véritablement indépendant. Alors, notre combat commun et légitime doit être celui en faveur de notre pays, celui de son développement durable afin de léguer à nos enfants un Mali viable, crédible et respecté. Nous pouvons et nous devons le mener ensemble.

**Fassoum Bagayoko ingénieur en génie industriel :** 62 ans après l'indépendance, que de hauts et de bas ! C'est vrai que toutes les nations ont leurs moments de faiblesse, et la

nôtre n'échappe pas à cette règle. Les plus grands défis actuels du Mali sont des défis sécuritaires, de paix, et de bonne gouvernance. Je garde foi en mon pays et je reste convaincu que les fils et filles de ce pays sauront trouver les solutions pérennes aux défis que nous affrontons. Avec une population jeune, je reste optimiste.

■ **Propos recueillis par Ibrahim Sanogo**



# Célébration de l'indépendance : Sous le signe de la souveraineté retrouvée

22 septembre 1960-22 septembre 2022, le Mali indépendant a 62 ans. Une telle longévité dans la vie d'une nation se fête avec ferveur. Les festivités de l'anniversaire de l'indépendance du Mali étaient placées sous la présidence du chef de l'Etat, le Colonel Assimi Goita. La cérémonie a enregistré la présence d'un invité de marque, le Chef de la Transition Guinéenne, le colonel Mamadi Doumbouya. On notait également la présence du premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maiga, du Président du Conseil National de Transition, le Colonel Malick Diaw, des membres du gouvernement, du corps diplomatique accrédité au Mali, et d'une marée humaine déterminée à défendre à tout prix la souveraineté du Mali. La célébration de la fête de l'indépendance de cette année porte un cachet spécial, car elle intervient dans un contexte particulier.



L'acte 1 de cette célébration a été le dépôt de gerbe de fleur au pied du monument de l'indépendance, un acte plein de signification. Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, après ce geste a rappelé que le 22 septembre est un jour symbolique pour la nation malienne, un jour de méditation pour nos devanciers qui se sont battus pour l'indépendance de notre nation. « **Nous avons placé ce 62ème anniversaire sous le signe de l'union dans la souveraineté retrouvée. La défense et le respect de la souveraineté repose nécessairement sur la défense des intérêts du peuple malien. Cela est un combat de génération pour chaque malien et malienne pétri de patriotisme, d'intégrité et de loyauté. Raison pour laquelle je lance un appel solennel à tous les maliens de faire l'union sacrée des idéaux de la refondation** », a-t-il souhaité.

L'acte 2 de la cérémonie a été la prise d'arme, génie militaire, 34ème régiment. Le chef de l'Etat, le colonel Assimi Goita, a été accueilli par un tonnerre d'ovation, de quoi le requinquer davantage. Après avoir rendu au drapeau ses honneurs et l'exécution de l'hymne national, le Colonel Assimi Goita, visage flegmatique, pas

cadencé au rythme d'un militaire aguerri et déterminé jusqu'au sacrifice ultime, a passé en revue les troupes. Ces opérations ont été suivies par un défilé de toutes les composantes des forces armées et de défense. La parade des avions de chasse fraîchement acquis a émerveillé plus d'un. Cette démonstration de force est la preuve éloquente que les forces armées maliennes iront chercher les forces obscurantistes jusque dans leur dernier retranchement.

L'acte 3, a été l'interview tant attendue accordée à la presse par le président de la Transition, le Colonel Assimi Goita. Après avoir rendu un vibrant hommage aux pères de la nation, le

chef de l'Etat rappelle les bases de la refondation au Mali.

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a souhaité bonne fête d'indépendance à tous les maliens et aux partenaires qui sont restés à nos côtés. La défense et le respect de la souveraineté est un devoir de génération. « **Aujourd'hui, il est de notre devoir de défendre cette souveraineté qui passe forcément par le processus de la refondation qui repose sur 4 piliers notamment, l'Homme premier pilier. Ce processus doit aboutir à un malien patriote, un malien intègre, un malien engagé pour la défense des intérêts du peuple malien. Le deuxième pilier, c'est de bâtir une armée solide, plus agressive, capable d'intervenir en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances. Le troisième est un Etat bien gouverné, un Mali débarrassé de toutes les corruptions, un Mali débarrassé d'injustice, un Mali développé. Le quatrième pilier, c'est la cohésion, l'union autour des idéaux de la refondation** », a-t-il précisé, avant de remercier tout le peuple malien pour sa résilience et son soutien.

■ Ibrahim Sanogo



# Complexe hospitalier de 4ème référence : L'infrastructure coutera 160 milliards FCFA

Pour terminer en beauté les activités de la célébration des 62 ans du Mali, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita et son homologue de la Guinée, le Colonel Mamadi Doumbia, ont procédé au lancement du projet du complexe hospitalier de 4ème référence, couplée à la remise de 35 ambulances à l'équipe des œuvres sociales du président de la transition. Objectif : disposer un plateau technique de génération pour une meilleure prise en charge des blessés de guerre et de la population malienne.



La réalisation du complexe hospitalier coutera 160 milliards FCFA. L'infrastructure sera construite dans la capitale malienne. L'infrastructure sera construite sur 40 hectares à Bamako, financée par le budget national. Son inauguration est prévue pour novembre 2025. Le complexe hospitalier de 4ème référence devra assurer la prise en charge des maladies du cœur, des reins, du cancer et réduire de 95% les évacuations sanitaires qui coutent chères à l'Etat. Il faut noter qu'entre 2018 et 2022, les coûts des évacuations gérés par le ministère de la santé s'élevaient à près de 4 milliards de FCFA. L'objectif d'une telle réalisation est de désengorger les structures existantes et d'apporter un plateau technique de dernière génération au malien. Cerise sur gâteau, le lancement du complexe hospitalier a été mis à profit pour remettre 35 ambulances à l'équipe des œuvres sociales du président de la transition. Ces ambulances sont destinées aux structures de santé Bamako et de l'inté-

rieur du pays.

Porteuse du projet, la ministre de la Santé et du Développement Social, Diéminatou Sangaré, a remercié le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita pour son leadership et sa clairvoyance, pour qui la santé est toujours une priorité absolue. Le projet de construction du complexe hospitalier est fondamentalement le sien, voulu par lui et suivi par lui-même. Le président de la Transition a entendu les attentes des personnes âgées, les attentes des malades du cancer, les attentes des malades du cœur et les attentes de tous les grands malades. Et une réponse est donnée à ces questions dans le projet présenté. L'objectif d'évacuations zéro est possible. L'évacuation zéro, c'est évacuation zéro. A partir du lancement de ce projet, les maliens n'auront plus à choisir entre la mort et l'évacuation vers l'étranger.

Dans son intervention, le colonel Assa Badiallo Touré, conseillère spéciale du Président de la

Transition s'est dit heureuse de recevoir, les 35 ambulances dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition. Ambulances qui selon elle, seront données aux structures sanitaires du ministère de la Santé et du Développement Social. Les ambulances seront données par l'équipe des œuvres sociales du chef de l'Etat. « Le président de la Transition a en cœur tous les maliens. C'est pour alléger encore une fois de plus la souffrance des maliens qui se trouvent à l'intérieur du pays. Nous avons vu dans certaines régions, il est très difficile de se déplacer pour se soigner », a-t-elle dit.

Selon le colonel Assa Badiallo Touré, conseillère spéciale du Président de la Transition, la clé de répartition des ambulances sera de commun accord avec le ministère de la santé et du Développement Social.

■ Ibrahim Sanogo



# Bientôt la rentrée académique 2022-2023



*Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité*  
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest  
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109  
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



[ucao.uuba@gmail.com](mailto:ucao.uuba@gmail.com)



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



[www.ucao-uuba.org](http://www.ucao-uuba.org)



# RENTREE

# ACADEMIQUE

2022-2023

**27 septembre:** session de rentrée administrative

**4 octobre:** Session de rentrée pour les étudiants S3 et S5

**3 octobre 2022:** Messe d'ouverture de l'année Académique 2022-2023

**7 octobre:** Test et concours d'entrée Masters Droit, Licence Journalisme et Communication

# Sommet de la CEDEAO à New York : Trois chefs d'Etat attendus à Bamako et des "sanctions progressives" contre la Guinée

Les présidents de la CEDEAO réunis en sommet extraordinaire le jeudi 22 septembre 2022 à New York, en marge de la 77ème Assemblée de l'ONU ont décidé de prendre des "sanctions progressives" contre la junte militaire en Guinée face à l'inflexibilité des militaires pour une date de retour des civils au pouvoir. Dans le même temps, une mission de trois chefs d'Etats est attendue cette semaine à Bamako.



Tous les dirigeants ouest-africains réunis à New York à l'exception du Mali, de la Guinée et du Burkina ont également réclamé la libération de 46 militaires ivoiriens détenus au Mali. Plus tôt, le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres avait laissé entendre que ces militaires n'étaient pas des mercenaires

"Nous condamnons l'arrestation des militaires ivoiriens. Mardi, la CEDEAO dépêchera au Mali les présidents du Ghana, du Togo et du Sénégal pour obtenir leur libération. (...) L'heure des coups d'Etat est révolue", a martelé Omar Aliou Touray

Sur la situation des 46 soldats ivoiriens détenus au Mali, la Conférence a examiné le mémorandum présenté par le Président de la Commission de la CEDEAO sur les 46 soldats

ivoiriens détenus au Mali. Suite à des discussions approfondies, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué les initiatives diplomatiques entreprises par plusieurs Chefs d'Etat de la CEDEAO, qui ont conduit à la libération le 3 septembre 2022, de trois femmes soldats ivoiriennes.

Toutefois, la Conférence note avec regret le maintien en incarcération des 46 soldats restant, malgré tous les efforts de médiations entreprises par la région. La Conférence a condamné avec fermeté, l'incarcération continue des soldats ivoiriens et dénonce le chantage exercé par les autorités maliennes dans cette affaire et demande la libération sans condition des 46 soldats.

Dans un communiqué, la CEDEAO décide d'envoyer incessamment une mission de Haut ni-

veau composée des Chefs d'Etat du Ghana, du Sénégal et du Togo en vue d'obtenir la libération des soldats ivoiriens.

Cependant, s'adressant à l'ONU samedi dernier le Premier ministre malien p.i, a fait savoir au secrétaire général de l'ONU que « l'amitié repose sur la sincérité ». En ce sens, il exprimé son profond désaccord suite à la récente sortie médiatique, au cours de laquelle le secrétaire général de l'ONU, a pris position sur « l'affaire des 46 mercenaires ivoiriens, selon lui est une affaire bilatérale et judiciaire, entre deux pays frères ». C'est évident, que la qualification judiciaire des infractions liées à cette affaire ne relève pas des attributions du Secrétaire Général des Nations Unies, poursuit-il soulignant que l'administration malienne ne travaille pas sur « l'oralité, ni des déclarations par voie de

presse ». Abdoulaye Maïga a rappelé « la Note Verbale de la MINUSMA, référence : MINUSMA/PROT/NV/226/2022 du 22 Juillet 2022, dans laquelle, il ressort clairement qu'il n'existe pas de liens entre les 46 mercenaires et les Nations Unies » réfutant « les récentes synchronisations des actions et l'harmonisation des éléments de langage consistant à faire passer le Mali de statut de victime à celui de coupable dans cette affaire ».

Dans la même affaire, le Président en exercice de la CEDEAO, M. Umaro Sissoco Embaló a rappelé à l'ordre par le Premier ministre du Mali. Le premier ministre p.i a signifié à ce dernier « qu'il existe un principe de subsidiarité, d'ailleurs aux contours flous, entre la CEDEAO et les Nations Unies et non un principe de mimétisme. Egalement, il est important de lui préciser que le Secrétaire Général des Nations Unies n'est pas un Chef d'Etat et le Président en exercice de la CEDEAO n'est pas un fonctionnaire ».

### Début de sanction pour la Guinée

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont examiné le rapport présenté par S.E. Thomas Boni YAYI sur la situation en Guinée. La Conférence a rappelé que lors du 61e Sommet ordinaire tenu le 3 juillet 2022 à Accra, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé au Média-

teur de poursuivre les discussions avec les Autorités de transition en vue de l'établissement d'un chronogramme de transition acceptable au plus tard le 1er août 2022, à défaut de quoi les sanctions économiques et financières prévues seraient mises en application, outre des sanctions plus ciblées le 25 mars 2022 à Accra. La Conférence avait également décidé de maintenir la suspension de la Guinée de tous les organes décisionnels de la CEDEAO et de demeurer saisie de la situation dans cet Etat membre.

A l'issue des échanges qui ont suivi l'examen du rapport présenté par le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée sur la situation dans cet Etat-membre, la CEDEAO note l'insuffisance de progrès concernant l'établissement d'un chronogramme de transition acceptable, la Conférence décide d'imposer à la Guinée des sanctions graduelles au niveau diplomatique, économique et financière.

«Nous avons décidé de prendre des sanctions contre la Guinée», a déclaré le président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) Omar Aliou Touray, après un sommet à huis clos.

Entre autres, le rappel pour consultations par les Etats membres de la CEDEAO de leurs ambassadeurs accrédités auprès de la République de Guinée ; la suspension de toute assistance

et transaction financière en faveur de la Guinée par les institutions financières de la CEDEAO, notamment la BIDC, des sanctions ciblées à l'encontre des personnes et groupes de personnes citées sur la liste figurant dans la Décision, y compris les membres des autres institutions de la transition et toute autre personne cherchant à empêcher le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée dans un délai raisonnable. Ces sanctions comprennent le gel des avoirs financiers, l'interdiction de voyager. Selon le communiqué de la CEDEAO, ces sanctions ont été prises dans le souci de faciliter le processus de retour rapide à l'ordre constitutionnel en Guinée, une condition préalable à la paix, à la stabilité et au développement. Par ailleurs, la Conférence appelle l'Union africaine, les Nations unies et les autres organisations partenaires à soutenir l'application de ces sanctions et à continuer d'apporter leur soutien à la Guinée en vue de la réussite de la transition politique.

Notons qu'avant ce sommet, la transition guinéenne, par la voie du porte-parole de la présidence, le Colonel Amara Camara, avait envoyé des invectives contre le président en exercice de la CEDEAO.

Binadjon Dombia



# Adresse à la nation de Assimi Goita : "Le Mali se trouve à une phase décisive de son histoire"

Comme à l'accoutumée, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, s'est adressé à la nation malienne. Il a invité les maliens à plus d'union autour des idéaux de la refondation. L'adresse présidentielle était articulée principalement autour de : la cherté de vie et les mesures prises pour atténuer la souffrance de la des populations, de la montée en puissance des forces armées, de l'aspiration du peuple à se débarrasser de la corruption sous toutes ses formes, de l'injustice, de la qualité des ressources humaines et des principes de base devant régir le partenariat avec le Mali.



**A**l'entame de son discours, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, a rappelé qu'il y a soixante-deux ans que les pères fondateurs du Mali célébraient, en communion avec le peuple, l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale. « **Cet événement historique que nous consacrons à notre tour est un rendez-vous citoyen auquel chaque Malienne et Malien doit accorder la plus haute importance, car c'est le jour du souvenir de notre dignité retrouvée après une longue période de domination coloniale. C'est pour cette raison que nous plaçons ce 62e anniversaire sous le**

**signe de l'union dans la Souveraineté retrouvée** », a-t-il fait savoir.

Droit dans ses bottes, le chef de l'Etat a évoqué les raisons qui ont conduit à la rectification de la transition intervenue à partir du 24 mai 2021. Selon lui, cette rectification résultait de la prise de conscience que les véritables causes politiques et sociales dans notre pays n'avaient pas été traitées sérieusement. Le défi majeur auquel nous faisons face était alors de savoir comment nous épargner désormais un éternel recommencement. C'est pour trouver des réponses appropriées à leurs revendications légitimes que les maliens se sont retrouvés au cours des mémorables Assises

Nationales de la Refondation qui ont tracé les sillons des réformes dans tous les domaines de la vie nationale. Au même moment où, nous étions attelés à réaliser ces aspirations profondes de notre peuple, les organisations communautaires Ouest africaines ont décidé d'imposer des sanctions à notre pays.

Le Président Goita, a saisi cette occasion pour saluer la résilience du brave peuple malien qui, dans la plus grande dignité, a supporté les difficultés et désagréments engendrés par cette situation. Ces sanctions, conjuguées avec d'autres facteurs, ont occasionné une augmentation du coût de la vie qui a affecté l'ensemble de la population, mais plus parti-

culièrement les couches vulnérables. « **Le Mali se trouve à une phase décisive de son histoire. Ce n'est donc pas le moment de succomber aux démons de la division, malgré les actions de manipulation et les campagnes médiatiques mensongères à but subversif, visant à saper le moral de nos vaillants soldats et à créer la confusion au sein de notre peuple. Rappelons-nous, l'union nous a toujours permis de triompher sur l'adversité, alors que la division a donné à nos ennemis la possibilité d'avoir la victoire sur nous. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs que dans un environnement sécurisé, c'est pourquoi la priorité de l'heure demeure la défense de la patrie** », a-t-il souligné.

En outre, le Colonel Assimi Goita a affirmé que pour atteindre nos objectifs militaires, le Gouvernement a, au cours des derniers mois, acquis et mis à la disposition de nos forces armées des équipements de dernière génération. Il s'agit notamment de véhicules tactiques, d'engins blindés, de camions logistiques, d'ambulances, d'armes individuelles et collectives, mais aussi des vecteurs aériens. « **La montée en puissance actuelle, fruit d'un renforcement acharné des capacités terrestres et aériennes des forces armées résulte d'une série de réformes et d'amélioration conséquente des conditions de vie et de travail des hommes et femmes qui se battent au quotidien avec ardeur contre le terrorisme et les autres menaces qui assaillent notre pays. Rien n'aurait pu se réaliser sans une politique cohérente de défense par le biais de laquelle d'importants projets de réhabilitation et de construction d'infrastructures ont été réalisés. Au nombre de ces réalisations figures en bonne place un hôpital militaire de haut, de 4000 logements pour les forces de défense et de sécurité en lieu et place d'habitats spontanés dont la prolifération devenait facteur d'insécurité pour nos casernes** », a-t-il renchérit.

### La refondation au cœur des actions du gouvernement de Transition

Décidément le Président de la Transition, refuse de céder aux sirènes du désespoir. Il est



déterminé à poursuivre l'œuvre de refondation de l'État initiée sur la base des recommandations des Assises nationales de la Refondation à travers plusieurs actions comme l'adoption d'une nouvelle loi électorale et l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui permettront de doter notre pays d'institutions démocratiques stables. « **Au regard du vœu ardemment exprimé par le peuple malien lors des Assises nationales de la Refondation, il était devenu indispensable de respecter la volonté populaire. D'où le Comité indépendant de suivi-évaluation des Recommandations des Assises** », a-t-il affirmé. Selon le Colonel Assimi Goita, s'il y a un domaine où les maliens ont de fortes attentes, c'est bien celui de la gouvernance de l'Etat. Il en a profité pour rappeler que la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière figure au centre des actions du gouvernement de la Transition. Cette nouvelle dynamique fondée sur une justice redynamisée va se poursuivre afin de tracer le cadre d'une nouvelle gouvernance fondée sur le respect du bien public, la récompense du mérite et la sanction de la faute. Il est prêt à mettre tous les fonctionnaires indécents hors d'état de nuire. La lutte contre délinquance économique et financière demeure au cœur des actions du gouvernement de la Transition dans le domaine de la gouvernance. Dès à présent et en attendant l'opérationnalisation du pôle natio-

nale économique et financier, des actions sont en cours pour donner des suites judiciaires aux différentes dénonciations faites par les structures de vérifications et de contrôle. « **Les efforts destinés à assurer la couverture des besoins en énergie électrique des populations et des activités socioéconomiques du Mali se sont poursuivis à travers le renforcement des capacités de production hydroélectrique et thermique. La mise en œuvre des projets et activités annoncés permet de projeter le taux national d'électrification à 55 % à la fin de l'année contre 53 % en 2021, l'ambition étant fixée à 58% pour 2023** », a-t-il indiqué.

En conclusion, le Chef de l'Etat, a mis son pied dans le plat. « **Pour la restauration d'un Etat démocratique, notre pays est soucieux de raffermir ses relations avec tous les autres pays et de participer activement à la vie internationale. Cependant, il est important que nos partenaires comprennent que les relations avec notre Etat doivent être fondées sur les 3 principes suivants : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques opérés par Mali, la défense des intérêts du peuple Malien dans les prises de décisions** », a-t-il clarifié.

■ Ibrahim Sanogo

# Sommet de la CEDEAO à New-York : La gifle à l'Afrique

**A**insi donc ils ont osé. Ils ont osé tenir un sommet de la CEDEAO en dehors de l'Afrique. Et le président Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embalo, chef d'Etat activiste, « un guignol » selon les autorités guinéennes, un adepte du « show » diplomatique a réussi à embarquer dans son aventure new-yorkaise de respectables pays avec une diplomatie forte comme le Sénégal ou le Ghana.

L'aventure, c'est qu'au mépris de toutes les règles du respect pour soi pour inspirer le respect des autres, le président en exercice de la CEDEAO a convoqué et tenu un sommet extraordinaire de l'organisation ouest-africaine à New-York, aux Etats – Unis d'Amérique. Non seulement hors zone mais aussi hors -sol comme avait mis en garde votre quotidien dans son édition numéro 1180 du mardi 13 septembre dernier. Hors-sol parce que certains chefs d'Etat sont tellement coupés de leurs peuples qu'ils ne réalisent pas à tel point certains actes qu'ils posent les humilient et les poussent soit à la revote soit à la résignation synonyme de mépris. Ils viennent ainsi d'administrer une magistrale gifle à tout un continent. Facteur aggravant : le sommet ne s'est pas tenu dans l'enceinte de l'Organisation des

Nations Unies (ONU), ce qui ôte tout argument aux thuriféraires de l'extra-territorialité. Heureusement - terme que nous employons par dépit – que peu parmi les chefs d'Etat ont personnellement pris part à la rencontre. Ils n'étaient, pour ainsi dire que six présents, en l'occurrence Alassane Ouattara, Adama Barrow, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Umaro Sissoco Embalo, George Weah et Macky Sall. Puisqu'ils sont 15 et que trois pays sont suspendus (Burkina Faso, Guinée et Mali) six chefs d'Etat n'ont pas pris part au sommet délocalisé : Benin, Cap-Vert, Niger, Nigeria, Sierra Leone et Togo.

Que valent des décisions prises dans de telles conditions du point de vue de leur légitimité étant entendu que la légalité reste un confortable cocon ?

Au demeurant lesdites restent des classiques en la matière.

Pour la Guinée ce serait « **le rappel pour consultations par les Etats membres de la CEDEAO de leurs ambassadeurs accrédités auprès de la République de Guinée, la suspension de toute assistance et transaction financière en faveur de la Guinée par les institutions financières de la CEDEAO, notamment la BIDC, et des**

**sanctions ciblées à l'encontre des personnes et groupes de personnes citées portant sur le gel des avoirs financiers et des interdictions de voyager ».**

Quelle efficacité pourrait avoir ces sanctions sur un pays comme la Guinée qui a une façade maritime et qui dispose de sa propre monnaie. Quant à la situation des 46 ivoiriens détenus au Mali, la Conférence « **condamne avec fermeté, l'incarcération continue des soldats ivoiriens ; dénonce le chantage exercé par les autorités maliennes dans cette affaire et demande la libération sans condition des 46 soldats détenus au Mali. Et comment donc** » ?

En envoyant incessamment, dit le sommet « **une mission de Haut niveau composée des Chefs d'état du Ghana, du Sénégal et du Togo à l'effet de la libération des soldats ivoiriens** ».

Incessamment ? La CEDEAO avait prévu l'arrivée de la mission au Mali demain mardi 27 septembre. Mais voilà, le colonel Assimi Goita, pour des raisons de calendrier ne pourrait pas les recevoir avant le jeudi 29.

Une gifle à la CEDEAO ?

À lire l'intégralité du communiqué final du sommet de la CEDEAO tenu à New-York le 22 Septembre 2022 dans la rubrique documents

■ Ibrahim Sanogo



# Maquis à Bamako : De la fréquentation aux ambiances endiablées

**La légendaire hospitalité malienne se passe de tout commentaire. La présence à Bamako de toutes les nationalités africaines, européennes, américaines, asiatiques qui cohabitent en parfaite symbiose avec leurs frères maliens en est la parfaite illustration.**

**P**armi ce beau monde figurent en grand nombre les disciples de Bacchus (Dieu de la boisson) qui prennent d'assaut de jour comme de nuit ces bars, véritables usines de bières et de liqueurs et de cadres des rencontres intimes et de business en tous genres. Les bars et les chambres de passe poussent dans les six communes de Bamako comme des champignons.

Toutes les initiatives tendant à freiner leur prolifération ont été vouées à l'échec. Aussi bien dans les villas cossues que dans les coins reculés et aux abords immédiats des grandes artères de la ville, les maquis ne désemplissent point. L'atmosphère qui y règne est la plupart du temps surchauffée tant l'animation au rythme du NDOBOLO, de la SALSA, du COUPE DECALE et le breuvage à coups de verres de

bière et de vin ingurgités par les clients sont indescriptibles.

Le secteur hôtelier au Mali est miné de nos jours par l'émergence inquiétante de la création à la sauvette des débits de boissons et autres espaces informels de distraction.

Chacun au gré de son vouloir mercantile, aménage un bar ou un semblant d'hôtel servant de chambres de passe où se déroulent de véritables parties de jambes en l'air.

Par rapport à l'ouverture et au contrôle de ces espaces de plaisirs intenses, les voies légales sont délibérément contournées. Tout se passe au nez et à la barbe des autorités compétentes en la matière.

Cette activité lucrative semble avoir de longs et beaux jours devant elle au risque d'encourager la dépravation des mœurs et de sacrifier

l'éducation de nos enfants.

La ville des trois caïmans a changé de look par la force des choses. Elle voit la liste des maquis s'allonger à longueur de journée avec l'invasion de notre pays par les chinois. Ces derniers sont venus révolutionner le secteur en louant à un rythme effréné plein de concessions pour les transformer en bars et en chambres closes. Ils ont réussi grâce à leur talent et à leur expertise avérée dans le domaine à implanter de véritables QG chinois à Bamako. Tous les grands vices des temps modernes se sont donné rendez-vous dans ces coins d'évasion totale caractérisés par la consommation abusive de la drogue, de l'alcool qui coule à flots et de la prostitution à ciel ouvert exercée par les filles, les femmes mariées et des homosexuels newlooks.

Selon les informations glanées çà et là par nos soins, la prolifération des maquis à Bamako a engendré un milieu d'affaires foisonnant avec de considérables chiffres pour les gérants et les tenanciers de ces établissements pourvoyeurs de plaisirs divers.

Ce constat a poussé plusieurs personnes à épouser le domaine.

Dans les bars, tout se vend et tout s'achète. Quel curieux monde !

Prosper Ky  
Source : Le Soft



# Côte d'Ivoire, Congo, Sénégal : Comment les états réagissent à la menace d'une grève du ciel



**I**nterdiction de la grève, réquisitions de contrôleurs aériens... au moment où les syndicats et instances dirigeantes de l'ASECNA se rejettent la responsabilité de l'échec des négociations, les 17 pays concernés s'efforcent d'éviter la paralysie de leurs ciels respectifs.

Initialement prévue le 25 août, la grève de l'Union des syndicats des contrôleurs aériens (Usycaa) avait été suspendue in extremis, à la veille de la date butoir, après diverses interventions, dont celle du chef de l'État sénégalais, Macky Sall, également président en exercice de l'Union africaine (UA) pour « donner une dernière chance au dialogue ».

Mais ce dernier a fait long feu : le 20 septembre, l'Usycaa annonçait la réactivation du préavis de grève, avec entrée en exécution du 23 septembre, 8 h, jusqu'au 25 septembre, 7 h 59 – tout en assurant sa disposition « à reconsidérer sa position si des solutions concrètes et durables » lui sont proposées d'ici là.

Une décision qui semble cette fois irrévocable, aussi l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) et les autorités locales des 17 États concernés, ont-elles plutôt opté pour une défense juridique.

## CONTRÔLEURS RÉQUISITIONNÉS

« Des procédures sont engagées en référé dans plusieurs pays contre la grève », indique-

t-on ainsi à l'Asecna. L'organisation a publié le 22 septembre un état des lieux à destination des usagers des espaces aériens de l'Asecna – non sans se désoler « de la démarche solitaire des syndicats des contrôleurs aériens qui ont engagé leur mouvement en dehors du cadre formel du contrat d'entreprise ».

Si les syndicalistes annoncent un mouvement qui pourrait être suivi par 600 des 700 contrôleurs aériens que compte l'organisation, l'Asecna indique que certains États, dont la Côte d'Ivoire, la Centrafrique ou le Burkina Faso, « ont pris des arrêtés portant réquisition des contrôleurs aériens pour assurer la totalité des services nécessaires à la circulation aérienne civile et militaire [laquelle n'était pas concernée par le préavis, pas plus que les vols de chefs d'État et de gouvernement et les opérations sanitaires et humanitaires] ».

« Avec ces réquisitions et ces décisions de justice, on met de côté la liberté syndicale et le droit de grève pour employer la force de l'État », fulmine un responsable syndical, pour qui la cessation du travail malgré les réquisitions n'est pas exclue dans plusieurs pays.

## DES GRÈVES MAINTENUES MALGRÉ L'INTERDICTION

Si le tribunal du travail hors classe de Dakar vient de suspendre le mot d'ordre de grève au Sénégal, l'Ascena concède toutefois que « l'espace aérien sous la responsabilité de Niamey

est impacté ». La situation est plus floue du côté de Brazzaville, où l'Asecna évoque un risque [de grève] malgré l'interdiction officielle, et à Madagascar, où l'Asecna a annulé le notam (pour notice to airmen, « messages aux navigants aériens ») destiné à prévenir les usagers de l'air d'une grève possible – comme elle l'a fait pour le Mali, le Bénin et le Togo, où le tribunal du travail a « déclaré la grève illégale et la interdite », assure l'Asecna.

L'annulation de ce notam est perçue comme « unilatérale et irresponsable » et « compromet dangereusement la sécurité de la navigation aérienne », déplore le syndicat malgache, précisant que son préavis est maintenu et « qu'aucun service de navigation aérienne ne sera fourni ».

Au Tchad ou en Mauritanie, où la grève est interdite par la loi, « les contrôleurs aériens travailleront, mais n'assureront pas la contingence [la surveillance aérienne des pays voisins dont les contrôleurs seront en grève] », poursuit notre interlocuteur qui assure « nourrir encore un espoir » qu'un accord de dernière minute soit trouvé. Les revendications des contrôleurs portent essentiellement sur des revalorisations de primes et des heures de nuit, ainsi que sur la résorption du sous-effectif.

Source : jeuneafrique

# Énergies renouvelables : 700.000 emplois en plus dans le monde en un an



L'Union européenne représente 10 % des emplois du secteur des énergies renouvelables. — snapshot/Future Image/F Kern/Shu

Le développement des différentes formes d' dans le monde a permis la création de 700.000 emplois l'an dernier, malgré « les effets persistants du et la montée de la crise énergétique », a annoncé jeudi l'agence internationale des énergies renouvelables (IRENA).

Au total, le nombre d'emplois dans le secteur mondial des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydroélectrique, biocarburants, biogaz, géothermie) a atteint 12,7 millions en 2021 contre 7,28 millions il y a dix ans (2012) et 12 millions en 2020, les deux-tiers se trouvant en Asie. Au total, la seule représente 42 % des emplois du secteur, l' et le Brésil pesant pour 10 % chacun, les Etats-Unis et l'Inde 7 %, indique l'Irena dans son rapport.

Le principal secteur en expansion est l'énergie photovoltaïque qui emploie quelque 4,3 mil-

lions de personnes dans le monde. Sur ce total, la Chine a représenté 40 % des nouveaux projets solaires, suivie par les Etats-Unis, l'Inde, le Brésil et l'Allemagne.

La quasi-totalité (96 %) des fabricants de semi-conducteurs (plaquette ou wafer en anglais) restent basés en Chine, où ils bénéficient de soutiens gouvernementaux importants, note l'Irena. Le secteur des biocarburants emploie 2,4 millions de personnes dans le monde, dont beaucoup dans des complexes agro-industriels, celui de l'hydroélectricité 2,35 millions.

La Chine reste le plus gros employeur L'énergie éolienne emploie 1,37 million de personnes au total, aussi bien pour la fabrication que pour l'exploitation des champs éoliens. Ils ont augmenté la capacité de production mondiale de 93 GW l'an passé, indique le rapport, réalisé en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT). Dans ce secteur, la Chine représente 48 % du total des emplois,

et l'Asie au total 57 %, suivie par l'Europe (25 %), les Etats-Unis (16 %). L'Afrique et l'Océanie représentent 2 % des emplois.

Par pays, trois pays européens sont dans le top 10, l'Allemagne en deuxième position derrière la Chine, le Danemark (7e), et le Royaume-Uni (8e). L'Europe est leader dans l'installation de champs éoliens en mer qui nécessitent des installations plus complexes qu'à terre, des câbles sous-marins. L'exploitation de la biomasse solide emploie 716.000 personnes, le biogaz 307.000 et la géothermie 196.000.

L'Irena table sur une poursuite de l'augmentation des salariés dans le secteur des énergies renouvelables, à 38,2 millions au total d'ici 2030, au fur et à mesure de la montée des investissements dans l'efficacité énergétique, les véhicules électriques ou l'hydrogène.

Source : 20minutes.fr

## Journée Fifa : Avec un grand Neymar, le Brésil explose le Ghana

**Le Ghana n'a pas du tout fait le poids devant le Brésil ce vendredi au stade Océane en France. Les Black Stars ont coulé face à la Seleção avec un Neymar omniprésent, auteur d'un doublé de passes décisives.**

**D**ès les 45 premières minutes, le Brésil a d'ores et déjà tué tout suspense. Devant une équipe ghanéenne inexistante dans le jeu et laissant d'énormes espaces en défense, Neymar ses coéquipiers ont en profité pour marquer trois buts. Marquinhos ouvre le

score à la 9<sup>e</sup> minute avant le doublé de Richarlison (28<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>) sur deux passes décisives de Neymar.

En deuxième période, le Ghana a changé de visage. Ce n'est plus l'équipe timorée de la première mi-temps. Mais, les Black Stars ont

juste montré quelques fulgurances surtout après l'entrée en jeu d'Inaki Williams pour sa première sélection. Quelques ajustements ont été faits sur le plan défensif afin de concéder moins d'occasions. Le Ghana a été mieux en seconde période mais s'incline lourdement (3-0) face à la Seleção.

Convaincant dans le jeu face au Ghana, le Brésil va essayer de rééditer la même performance contre la Tunisie le mardi prochain au Parc des Princes (18h30 GMT). Quant au Ghana, il sera face à la modeste équipe du Nicaragua au Stade Francisco Artés Carrasco en Espagne le 27 septembre.

Source: Afrique Sports



**Ministère des Affaires étrangères  
et de la coopération internationale**

-----  
**Secrétariat général**

**République du Mali  
Un Peuple – Un But – Une Foi**

**Discours du Colonel Abdoulaye MAIGA Premier ministre p.i, Chef du  
Gouvernement du Mali, à l'occasion du Débat général de la 77<sup>ème</sup> Session  
ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies**

**New York, le 24 septembre 2022**

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
Mesdames et Messieurs,**

De prime à bord, je voudrais m'acquitter de l'agréable devoir de vous adresser les chaleureuses salutations du peuple malien riche de sa diversité culturelle, religieuse et ethnique, ainsi que celles de Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

M. le Président votre brillante élection à la présidence de cette 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale et la fin des travaux de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale brillamment conduits par votre prédécesseur S.E.M. Abdullah SHAHID, de la République des Maldives, m'offrent l'heureuse occasion d'adresser à Vos Excellences les chaleureuses félicitations de tout le Mali.

Enfin, permettez-moi de réitérer à notre Secrétaire général, M. António GUTERRES, notre haute appréciation des efforts louables qu'il continue de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune. Nous sommes convaincus que vous êtes un ami du Mali et du Sahel.

L'amitié reposant sur la sincérité, souffrez que je vous exprime mon profond désaccord suite à votre récente sortie médiatique, au cours de laquelle vous prenez position et vous vous exprimez sur l'affaire des 46 mercenaires ivoiriens, qui est une affaire bilatérale et judiciaire, entre deux pays frères. C'est évident, que la qualification judiciaire des infractions liées à cette affaire ne relève pas des attributions du Secrétaire Général des Nations Unies. Au Mali, notre administration ne travaille pas sur la base de l'oralité, ni des déclarations par voie de presse, par conséquent, nous nous en tenons scrupuleusement à la Note Verbale de la MINUSMA, référence : MINUSMA/PROT/NV/226/2022 du 22 Juillet 2022, dans laquelle, il ressort clairement qu'il n'existe pas de liens entre les 46 mercenaires et les Nations Unies. Les récentes synchronisations des actions et l'harmonisation des éléments de langage consistant à faire passer le Mali de statut de victime à celui de coupable dans cette affaire des mercenaires, sont sans effets.

Excellence M. le Secrétaire Général,

Votre position sur l'affaire des mercenaires a été suivie par certains responsables d'Afrique de l'Ouest, donc c'est sous votre couvert, que nous leur adresserons des messages.

A l'endroit du Président en exercice de la CEDEAO, M. Umaro Sissoco Embaló qui affirme : « on vient de voir avant-hier, la déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies qui dit que ce ne sont pas des mercenaires. Moi à la place des maliens, j'aurai relâché ces 49 soldats ».

Je voudrais très respectueusement signifier à ce dernier qu'il existe un principe de subsidiarité, d'ailleurs aux contours flous, entre la CEDEAO et les Nations Unies et non un principe de mimétisme. Egalement, il est important de lui préciser que le Secrétaire Général des Nations Unies n'est pas un Chef d'Etat et le Président en

exercice de la CEDEAO n'est pas un fonctionnaire. Par conséquent, il serait indiqué qu'il ne banalise pas la CEDEAO. Enfin, il est utile de rappeler, au Président en exercice de la CEDEAO, qu'au Mali, les autorités n'interfèrent pas dans les dossiers judiciaires et respectent l'indépendance de la Justice. Donc, nous n'avons pas vocation à interpellé ou relâché, ceci relève de la fonction judiciaire. Aussi, M. Umaro Sissoco Embaló doit être conscient du fait qu'il est le dépositaire d'un lourd héritage et de plusieurs sacrifices qui ont fait la renommée de cette Organisation. La dynamique ayant fait la grandeur de la CEDEAO ne doit pas être brisée. Par ailleurs, nous avons pris acte de la menace de sanctions proférée contre le Mali, et loin d'être impressionné par des sanctions, je voudrais signaler au Président en exercice de la CEDEAO, qu'à la fin de son mandat, les peuples ouest-africains le jugeront sur les efforts qu'il a fournis pour améliorer les conditions de vie des populations et non des show médiatiques servant des agendas étrangers.

A l'endroit de M. Bazoum, il remarquera que le Gouvernement de la Transition n'a pour le moment jamais réagi à ses propos injurieux pour deux raisons cumulatives. La première raison tient au respect de l'héritage laissé par nos ancêtres, qui consiste à ne pas répondre aux injures par des injures. La seconde raison relève de l'identité de M. Bazoum, l'étranger qui se réclame du Niger. Nous savons que le peuple nigérien frère du Mali, se distingue par des valeurs sociétales, culturelles et religieuses très riches. M. Bazoum n'est pas un nigérien, son comportement nous reconforte totalement dans notre constat.

Excellence M. le Secrétaire Général, le Mali tirera toutes les conséquences de droit de vos agissements.

Devant Dieu et en leur âme et conscience, nous demandons à ceux qui réfutent notre version, d'indiquer s'ils accepteront que des militaires ayant dissimulé leurs

identités, en mettant sur leurs passeports qu'ils sont peintres, maçons etc... avec des armes, débarquent dans leur aéroport, sans que le pays de destination n'ait été au préalable informé et dans le dessein funeste de déstabiliser ce pays. S'ils ne l'acceptent pas, en tant qu'Etat, si cela n'est pas possible à Lisbonne ou ailleurs, le Mali non plus ne l'acceptera pas en tant qu'Etat et ce ne sera pas non plus possible à Bamako ou dans une autre localité malienne.

**Monsieur le Président,**

« Une nouvelle ère : des solutions porteuses de changement pour relever des défis interdépendants » le thème de cette 77<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale suscitera l'espoir de meilleurs jours pour le Mali, à la condition que le bilan sans complaisance de l'ancienne ère soit établi, que les enseignements soient tirés et que des recommandations objectives soient formulées. Une fois cette étape franchie, je ne doute pas, qu'à travers notre action collective : nous réussirons à pacifier les multiples foyers de tension dans le monde, mais aussi à promouvoir un développement harmonieux et lutter efficacement contre les pandémies, la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique, les inégalités, les politiques de domination et de prédation de ressources.

Depuis le mois d'août 2020, le Mali se trouve dans un processus de transition, qui prendra fin le 26 mars 2024, par le transfert de pouvoir aux autorités élues. D'ici à cette échéance et conformément aux recommandations des Assises nationales de la refondation, les autorités de la Transition se sont engagées, dans deux chronogrammes convenus avec la CEDEAO (la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), à faire des

réformes politiques et institutionnelles, avant d'organiser des élections, dont l'objectif ultime est de refonder l'Etat malien, afin qu'il réponde aux aspirations profondes et légitimes de notre peuple à la paix, à la sécurité, à la bonne gouvernance, au développement et à la stabilité institutionnelle durable au Mali.

Dans cette perspective, je suis heureux de souligner que certaines avancées majeures ont déjà été réalisées, notamment la promulgation de la loi électorale qui comprend entre autres la création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) dont l'installation est à un stade avancé, ainsi que la mise en place d'une commission composée d'éminentes personnalités de toutes les composantes de la société malienne, chargée de la rédaction de la nouvelle constitution.

**Monsieur le Président,**

Sur un autre plan, peu de gens savent que le Mali est le seul pays au monde dans lequel se superposent et se déroulent simultanément 4 types d'insécurité : le terrorisme, les conflits communautaires manipulés par les terroristes et leurs sponsors étatiques étrangers, la criminalité transnationale organisée et les actions violentes d'individus isolés.

Parallèlement à ce processus de retour à l'ordre constitutionnel, le Mali continue de mener une lutte sans merci contre les acteurs de l'insécurité, en particulier les groupes extrémistes et qui sont responsables de toutes sortes d'abus contre nos paisibles populations.

En ce qui concerne le Mali, je suis heureux et fier de vous annoncer que les groupes terroristes ont été sérieusement affaiblis et la peur a même changé de camp. Cependant, ces groupes criminels gardent encore et toujours une

certaine capacité de nuisance, dans leurs tentatives désespérées de porter atteinte à notre intégrité territoriale et de terroriser nos populations.

Les vaillantes Forces de Défense et de Sécurité du Mali restent déterminées à faire face à toutes les menaces, d'où qu'elles viennent. Sous l'impulsion de Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Gouvernement du Mali continue d'intensifier les efforts importants pour recruter, former, équiper et renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité maliennes. Je dois dire ici que les actions offensives menées jusque-là ont permis à nos forces de remporter des victoires décisives contre les forces obscurantistes. Elles ont également permis à l'Etat de reprendre pied et de réaffirmer son autorité sur une grande partie du territoire national, ainsi que de favoriser le retour de plusieurs milliers de nos compatriotes dans leurs localités d'origine.

Cependant, nous savons que la solution uniquement militaire ou sécuritaire a ses limites. C'est la raison pour laquelle, en appui à l'action militaire, le Gouvernement du Mali s'est doté d'une stratégie globale et intégrée, comprenant des mesures politiques, sociales, de développement, y compris la fourniture des services sociaux de base à nos populations durement affectées par la crise multiforme que nous traversons depuis janvier 2012, avec comme objectif la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

---

Dans cette dynamique, le Gouvernement du Mali a approuvé le 24 août dernier, la Stratégie nationale de Stabilisation des régions du Centre et son Plan

---

d'actions 2022-2024. Cette stratégie traduit la volonté des autorités de la Transition d'avoir une approche holistique de la stabilisation des régions du Centre. Elle vise à faire du Centre une zone stable et prospère où les communautés sont réconciliées et vivent en harmonie avec leurs voisins.

Parallèlement, la mise en œuvre diligente et intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, demeure une priorité stratégique des autorités de la Transition, en tant qu'instrument pacifique de résolution durable de la crise, que traverse le Mali dans sa partie Nord.

Je dois dire que je suis particulièrement heureux des conclusions de la deuxième réunion de niveau décisionnel des parties à l'Accord, tenue à Bamako du 1<sup>er</sup> au 05 août 2022. Cette importante réunion, qui a regroupé les parties signataires et la Médiation internationale, a permis de lever certains obstacles afin de relancer le processus de mise en œuvre de l'Accord.

Poursuivant cette dynamique positive et progressive du processus de paix, la 6<sup>ème</sup> réunion de haut niveau du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) s'est tenue à Bamako il y a à peine quelques semaines, le 02 septembre 2022. Cette session du CSA est un signal fort de la volonté des parties à s'engager dans une nouvelle dynamique en vue de parachever la mise en œuvre de l'Accord. Je réaffirme ici notre attachement à ce processus dont la réussite demeure l'une des conditions sine qua non de la stabilité durable du Mali.

C'est le lieu pour moi de saluer une fois de plus le rôle actif de l'Algérie et l'accompagnement de l'équipe de médiation internationale.

Je n'oublie pas ici la situation des réfugiés maliens dans les pays voisins, que je salue au passage pour leur hospitalité à l'égard des nôtres. Je n'oublie pas non plus celle de nos compatriotes déplacés internes. Je veux les rassurer que le Gouvernement du Mali reste très attentif à leur situation précaire et que tous nos efforts visent à créer les conditions propices à leur retour dans la sécurité et la dignité, en vue de leur participation effective, à la vie de la nation.

**Monsieur le Président,**

Dans sa difficile quête pour la paix, la stabilité et le développement durable, le peuple malien reste reconnaissant des efforts et des sacrifices consentis par la MINUSMA, de sa création en juillet 2013 à nos jours, visant à aider le Mali à restaurer son autorité sur l'ensemble de son territoire.

C'est pourquoi, je tiens à rendre hommage, au nom du peuple et du Gouvernement maliens, à la mémoire de toutes les victimes, maliennes comme étrangères, civiles comme militaires, tombées sur le champ d'honneur au Mali.

Cela dit, il nous faut reconnaître que près de 10 ans après son établissement, les objectifs pour lesquels la MINUSMA a été déployée au Mali ne sont pas atteints. Et ce, en dépit des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

C'est pourquoi, le Gouvernement du Mali réitère sa demande, maintes fois exprimée, d'un changement de paradigme, d'une adaptation de la MINUSMA à l'environnement dans lequel elle est déployée et d'une meilleure articulation de cette mission avec les autorités maliennes.

Dans cette perspective, il est extrêmement important pour la MINUSMA de rester une force d'appui au Mali dans sa quête de stabilité. Le Gouvernement du Mali dénonce les influences extérieures négatives et les tentatives d'instrumentalisation de certaines entités légalement présentes au Mali, pour servir des agendas cachés, y compris à travers l'exploitation de la question des droits de l'homme aux fins de déstabilisation.

**Monsieur le Président,**

Le monde se souviendra qu'après avoir été abandonné en plein vol, le 10 juin 2021, par la France qui a décidé unilatéralement de retirer la force Barkhane du Mali, mon pays a été ensuite poignardé dans le dos par les autorités françaises. La précision est d'autant plus utile que nous refusons tout amalgame avec le peuple français que nous respectons.

**Les autorités françaises profondément anti-françaises pour avoir renié les valeurs morales universelles et trahi le lourd héritage humaniste des philosophes des lumières, se sont transformées en une junte au service de l'obscurantisme.**

**Obscurantisme de la junte française** nostalgique de pratique néocoloniale, condescendante, paternaliste et revancharde, qui a commandité et prémédité des sanctions inédites, illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali. Après plus de 10 ans d'insécurité ayant fait des milliers de morts, autant de réfugiés et de déplacés internes, n'est-ce pas un sacrilège de mettre une population malienne victime de l'insécurité dans un pays enclavé sous embargo pendant 7 mois, en procédant à la fermeture des frontières et la saisie des comptes financiers du Mali ?

Grâce à sa résilience et à la solidarité de pays amis et des peuples africains, le Peuple malien a tenu et a déjoué les pronostics de ses adversaires.

**Obscurantisme de la junte française** qui s'est rendue coupable d'instrumentalisation des différends ethniques, en oubliant si vite sa responsabilité dans le génocide contre les Tutsis au Rwanda, coupable également de tenter désespérément de diviser les maliens enfants d'une même famille.

**Enfin, obscurantisme de la junte française**, qui a violé l'espace aérien malien en y faisant voler des vecteurs aériens tels que des drones, des hélicoptères militaires et des avions de chasse, plus d'une cinquantaine de fois, en apportant des renseignements, des armes et munitions aux groupes terroristes.

Afin de se donner une bonne conscience, la junte française accuse le Mali de n'avoir pas été reconnaissant, en se gargarisant de la mort regrettable de 59 soldats français au Mali, lors de diverses opérations de lutte contre le terrorisme. A cette triste accusation, nous rappelons que dans la majorité des interventions d'officiels maliens et des cérémonies, nous rendons systématiquement un hommage à l'ensemble des victimes de l'insécurité au Mali sans distinction de nationalité, donc, y compris les 59 français décédés. Aussi, nous les invitons à ne pas s'arrêter en si bon chemin et de remonter le temps, en passant par leur intervention en Libye décriée par toute l'Afrique, sans oublier la participation forcée des milliers d'Africains à la 1<sup>ère</sup> et la seconde guerre mondiale, sans oublier la traite négrière qui explique l'essor économique de beaucoup de pays. Combien d'Africains sont-ils morts pour la France et le monde libre dans lequel nous sommes ?

**Monsieur le Président,**

Eu égard à la gravité des faits commis par la junte française, le Mali dans sa lettre en date du 15 août 2022, a demandé la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette réunion a pour objet de permettre au Mali de présenter les éléments de preuve en sa possession, démontrant que l'armée française a agressé en de maintes reprises, mon pays, en violant, de manière répétitive et fréquente l'espace aérien malien, sans autorisation des autorités maliennes et parfois en falsifiant des documents de vol.

Plus grave, Monsieur le Président, le Mali sera en mesure de prouver que la junte française a fourni des renseignements et des armes à des groupes terroristes.

Le Gouvernement du Mali s'interroge sur les raisons qui poussent cet Etat membre permanent du Conseil de sécurité, de surcroît assurant la présidence de cet organe, à faire obstacle au débat, en vue de la manifestation de la vérité. Le monde doit être édifié sur les faits graves qui se sont déroulés au Mali et qui sont à la base de l'aggravation de l'insécurité et de la déstabilisation du Mali et du Sahel.

Par la saisine du Conseil de sécurité, le Gouvernement du Mali entend mettre cet important organe, chargé à titre principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales, face à ses responsabilités et dénoncer les agissements de la junte française contre mon pays. Ces actes hostiles sont

incompatibles avec la Charte des Nations Unies et son statut de membre permanent.

Il y va de la crédibilité de notre mécanisme commun, de l'efficacité de la lutte contre le Terrorisme, mais surtout, il y va de l'intégrité de l'Organisation des Nations Unies qui repose entre autres sur le respect des engagements internationaux, de la légalité internationale et de la Charte des Nations Unies. M. le Président, il semble opportun pour le Mali de demander votre implication personnelle auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin que notre demande aboutisse, pour que cesse la duplicité et la guerre par procuration imposée à mon pays.

**Monsieur le Président,**

Dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le Gouvernement du Mali est fortement interpellé sur la question des droits de l'homme. Je tiens à souligner que les droits de l'homme, constituent avant tout des valeurs qu'incarne chaque malien. Aussi, le Gouvernement du Mali reste déterminé à les respecter et à les faire respecter, conformément à sa politique de tolérance zéro contre l'impunité. Et cela, par fidélité à nos valeurs ancestrales inscrites dans la Charte de Kouroukanfouga proclamée en 1236 par l'Empereur du Mali Soundiata KEITA. Le Mali, berceau de grandes civilisations, héritier de grands empires, terre de brassage, d'hospitalité et de tolérance, fait de la promotion et de la défense des droits de l'homme une priorité nationale. C'est pourquoi, je réaffirme avec force que les opérations militaires des Forces de défense et de sécurité du Mali sont conduites dans le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Cependant, comme je viens de le souligner, le Gouvernement du Mali s'oppose avec véhémence à l'instrumentalisation de la question des droits de l'homme à des fins politiques, de positionnement, voire de chantage ou d'intimidation. De même, nous regrettons la sélectivité observée entre les droits des populations dont des villages entiers sont massacrés et rasés qui ne suscitent presque pas d'indignation particulière et la manipulation communicationnelle faisant passer des terroristes neutralisés sur le champ de bataille pour des civils innocents.

**Monsieur le Président,**

Pour terminer, je dirai que le peuple malien a décidé de prendre son destin en mains. Il soutient pleinement le Gouvernement dans la Refondation du Mali ainsi que le retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé en mars 2024, à l'issue d'élections libres, crédibles et transparentes.

La réalisation de ces vastes chantiers exige du Gouvernement de poursuivre et d'intensifier les efforts en vue de l'amélioration continue de la situation sécuritaire dans le pays et de la protection des personnes et de leurs biens.

A cet égard, je me réjouis de la tenue à Lomé, le 06 septembre dernier, de la 3<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Suivi et de Soutien à la Transition. Les conclusions de cette importante rencontre, notamment la reconnaissance des progrès réalisés par la Transition et les appels lancés en faveur de la mobilisation de

tous les partenaires du Mali pour consolider leur appui politique, économique, technique et financier à la République du Mali, ainsi que pour soutenir les efforts des Autorités de transition du Mali en vue d'un retour harmonieux à l'ordre constitutionnel.

Je voudrais rappeler que la Transition au Mali, résulte de plusieurs années de dysfonctionnements de notre jeune démocratie, qui a engrangé quelques résultats positifs. Malheureusement, à l'heure du bilan, les passifs sont plus importants que les actifs, d'où la survenance de la Transition. Je saisis cette opportunité qui m'est offerte pour remercier chaleureusement notre respecté aîné, SE le Président Alassane Dramane Ouattara pour les sages et éclairés conseils, qu'il nous a prodigués dans son allocution mémorable à cette 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Je voudrais le rassurer que les Autorités de la Transition malienne, n'ont d'autres objectifs que de faire des réformes politiques et institutionnelles, avant d'organiser des élections, tout en luttant obstinément contre le terrorisme. Ces réformes permettront d'améliorer la gouvernance et toutes les dispositions seront prises pour que la démocratie malienne soit la plus enviée au monde.

Dans ce chantier, nous prêterons une attention particulière au 3<sup>ème</sup> mandat qui ne sera pas possible. Pour un public moins averti, le 3<sup>ème</sup> mandat consiste pour un Président de la République d'effectuer une manœuvre en 4 temps, en vue de conserver le pouvoir pour lui seul et son clan :

- **Premier temps** : Presqu'en fin de second mandat, donc en principe, non rééligible, il s'agit pour le Président de la République sortant, de déclencher une révision constitutionnelle de manière non consensuelle ;

- **Deuxième temps** : au cours de cette révision constitutionnelle, le Président de la République sortant modifiera quelques dispositions constitutionnelles ;
- **Troisième temps** : une fois la nouvelle Constitution adoptée, sur fond de crise politique naturellement, le Président sortant devient candidat, en violation de la limitation du nombre de mandat à deux. Sa candidature est alors justifiée par l'adoption de la nouvelle constitution et le prétexte est tout trouvé : la limitation du nombre de mandat à deux concernait l'ancienne constitution. Par conséquent, il est candidat au regard de la nouvelle Constitution adoptée.
- **Quatrième temps** : une farce électorale est organisée. Forcément, il remporte les élections et s'en suit une chasse impitoyable aux opposants politiques, dont certains sont arrêtés, d'autres s'exilent, et d'autres assassinés. Les allégeances sont obtenues grâce au pouvoir de l'argent, le clientélisme et les intimidations.

Dans un langage plus simplifié et en référence à une métaphore footballistique, le 3<sup>ème</sup> mandat est une magie, c'est l'art de se dribbler soi-même tout en gardant le ballon.

Excellence M. le Président Ouattara, vos conseils nous rappellent la triste histoire du chameau qui se moque de la bosse du dromadaire.

Malgré les efforts tangibles de la Transition malienne dans la mise en œuvre des chronogrammes des réformes politiques et institutionnelles et celui des élections, salués par la communauté internationale, Mme la Ministre des

Affaires Etrangères de la Junte française, à qui le Mali n'a pourtant rien demandé, a estimé qu'il n'y avait pas eu de progrès, oubliant que Nul ne peut aimer le Mali, plus que les Maliens eux-mêmes. Sa position singulière et son adversité ne nous surprennent guère. Victor Hugo dans **Claude Gueux** a classé le genre humain en 2 catégories, en indiquant : « qu'il y a des hommes qui sont fer et des hommes qui sont aimant » la Ministre dont il s'agit, malheureusement, n'est ni fer, ni aimant, elle est hideusement sui generis.

Devant l'incertitude et les situations étrangères, le peuple malien adopte une attitude prudente, c'est ce que l'écrivain et le sage Amadou Hampâté Ba, met en relief, en conseillant dans **l'étrange destin de Wangrin** que : « Si observer est une qualité, savoir se taire préserve de la calamité ». Mme le Ministre de la Junte française, le Mali vous conseille de vous contenter d'observer sa situation.

C'est l'occasion pour moi de saluer les relations de coopération exemplaire et fructueuse entre le Mali et la Russie, tout en réaffirmant que le Mali reste ouvert à tous les partenaires qui souhaitent l'aider à relever les multiples défis qui l'assaillent, dans le respect strict de sa souveraineté, de son unité et de la dignité du peuple malien.

Le Mali rappelle que conformément à la Vision du Colonel Assimi GOÏTA Président de la Transition, Chef de l'Etat, 3 principes guident l'action publique nationale :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le Respect des choix stratégiques et de partenaires opérés par le Mali ;

3. La prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.

En application de ces principes, le Mali reste disposé à poursuivre et à renforcer ses relations de bon voisinage avec l'ensemble des pays qui l'entourent. De même, le Mali, fidèle à son engagement panafricain, continuera à œuvrer au sein des organisations sous régionales et régionales pour la réalisation de l'intégration africaine.

Egalement, l'atteinte des objectifs de la Transition, requiert l'accompagnement de l'ensemble des partenaires du Mali, y compris les Nations Unies. J'en appelle donc aux amis du Mali à rester mobilisés aux côtés du Gouvernement en vue de l'aider à relever ensemble ces défis importants.

Pour la grande majorité des Etats du Monde, convaincus par le respect mutuel et le partenariat gagnant-gagnant, je leur garantis que les portes du Mali leur sont grandement ouvertes et les maliens les accueilleront les bras ouverts.

Pour la minorité qui serait tentée de ne pas respecter ces principes, nous leur promettons qu'ils feront face à des millions de « Assimi Goïta », soucieux de défendre leur honneur, leur dignité et leurs intérêts vitaux. Je terminerai, en donnant deux conseils aux nostalgiques de la domination : ayez le sens de l'empathie en « Traitant les autres comme vous voudrez être traité » ou en « Ne faisant pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse ». Le second conseil, revoyez vos copies, revoyez vos modèles, revoyez vos logiciels pour intégrer le changement de mentalités et l'évolution du monde dans vos grilles de lecture et d'analyse, sortez du passé colonial et entendez la colère, la

frustration, le rejet qui remontent des villes et campagnes africaines, des populations africaines, et comprenez que ce mouvement est inexorable. Grâce au principe de la multiplication fractale, vos intimidations et vos actions subversives n'ont fait que grossir le rang des africains soucieux de préserver leur dignité, s'ils n'étaient qu'une centaine aux indépendances, aujourd'hui, nous sommes des millions et demain, tant que les paradigmes inégalitaires demeureront, nous serons des milliards. Le Mali et son peuple ne seront pas des spectateurs face aux assauts et l'adversité : pour chaque mot employé de travers, nous réagirons par réciprocité, pour chaque balle tirée contre nous, nous réagirons par réciprocité.

C'est à ce prix qu'une nouvelle ère sera une réalité, avec des solutions porteuses de changement pour relever des défis interdépendants, avec des Etats interdépendants et en valorisant l'Homme, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de propriété, de naissance ou de toute autre situation, tel que stipulé à l'Article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens, des forces obscurantistes et destructrices du monde !

Que Dieu bénisse l'Afrique et préserve les africains des forces obscurantistes et destructrices du monde !

Que Dieu bénisse le monde et préserve l'humanité entière des forces obscurantistes et destructrices du monde !

**Je vous remercie de votre très aimable attention.**



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO

**SOMMET EXTRAORDINAIRE  
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT  
DE LA CEDEAO SUR LA SITUATION EN GUINEE ET AU MALI**

**New York, 22 septembre 2022**

**COMMUNIQUE FINAL**

Commission de la CEDEAO  
New York, Septembre 2022

1. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu une Session extraordinaire à New York, aux Etats-Unis, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 22 septembre 2022, sous la présidence de **S.E. Umaro Sissoco EMBALO**, Président de la République de Guinée Bissau et Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

2. Le Sommet extraordinaire a été convoqué à l'effet d'examiner le rapport du Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée et la situation des 46 soldats ivoiriens détenus au Mali.

3. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ci-dessous ou leurs représentants dûment mandatés y étaient présents :

- **S.E. Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire.
- **S.E. Adama BARROW**, Président de la République de Gambie.
- **S.E. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDU**, Président de la République du Ghana.
- **S.E. Umaro Sissoco EMBALO**, Président de la République de Guinée Bissau.
- **S.E. George WEAH**, Président de la République du Liberia.
- **S.E. Macky SALL**, Président de la République du Sénégal.

4. Etaient également présents au Sommet extraordinaire, les personnalités ci-après :



- **SE. Rui Alberto de Figueiredo SOARES**, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Régionale de la République de Cabo Verde ;
  - **S.E. Hassoumi MASSOUDOU**, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaines et des Nigériens à l'Extérieur de la République du Niger.
  - **S.E. Geoffrey ONYEAMA**, Ministre des Affaires de la République Fédérale du Nigeria ;
  - **Prof. David J. Francis**, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République de Sierra Leone ;
  - **Prof. Robert DUSSEY**, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'Extérieur de la République Togolaise.
  - **Ambassadeur Marc Hermanne G. ARABA**, Représentant Permanent du Benin auprès des Nations Unies.
5. Ont également pris part au Sommet:
- **S.E. Thomas Boni YAYI**, Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée, ancien Président de la République du Bénin.
  - **S.E. Moussa Faki Mahamat**, Président de la Commission de l'Union africaine.
  - **Dr Omar Alieu TOURAY**, Président de la Commission de la CEDEAO.
  - **M. Mahamat Saleh ANNADIF**, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).



6. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont examiné le rapport présenté par **S.E. Thomas Boni YAYI** sur la situation en Guinée, ainsi que les memoranda sur la situation en Guinée et celle des 46 soldats ivoiriens détenus au Mali.

7. La Conférence a salué la qualité des documents présentés et a pris note des recommandations qui y sont contenues.

**Au titre de la Guinée :**

8. La Conférence a rappelé que lors du 61<sup>ème</sup> Sommet ordinaire tenu le 3 juillet 2022 à Accra, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé au Médiateur de poursuivre les discussions avec les Autorités de transition en vue de l'établissement d'un chronogramme de transition acceptable au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2022, à défaut de quoi les sanctions économiques et financières prévues seraient mises en application, outre des sanctions plus ciblées, conformément aux délibérations du Sommet extraordinaire tenu le 25 mars 2022 à Accra. La Conférence avait également décidé de maintenir la suspension de la Guinée de tous les organes décisionnels de la CEDEAO et de demeurer saisie de la situation dans cet Etat membre.

9. A l'issue des échanges qui ont suivi l'examen du rapport présenté par le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée sur la situation dans cet Etat membre, et notant que des progrès insuffisants ont été réalisés en ce qui concerne l'établissement d'un chronogramme de transition acceptable, la Conférence décide d'imposer à la Guinée des sanctions graduelles au niveau diplomatique, économique et financière comme suit :



4

- a. Le rappel pour consultations par les Etats membres de la CEDEAO de leurs ambassadeurs accrédités auprès de la République de Guinée ;
  - b. La suspension de toute assistance et transaction financière en faveur de la Guinée par les institutions financières de la CEDEAO, notamment la BIDC.
  - c. Des sanctions ciblées à l'encontre des personnes et groupes de personnes citées sur la liste figurant dans la **Décision MSC. A/DEC 4/09/2022**, y compris les membres des autres institutions de la transition et toute autre personne cherchant à empêcher le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée dans un délai raisonnable. Ces sanctions comprennent :
    - i. Le gel des avoirs financiers ;
    - ii. L'interdiction de voyager.
10. Ces sanctions ont été prises dans le souci de faciliter le processus de retour rapide à l'ordre constitutionnel en Guinée, une condition préalable à la paix, à la stabilité et au développement.
11. La Conférence engage toutes les institutions de la Communauté à prendre des mesures assurant l'application immédiate de ces sanctions.
12. La Conférence appelle l'Union africaine, les Nations unies et les autres organisations partenaires à soutenir l'application de ces sanctions et à continuer d'apporter leur soutien à la Guinée en vue de la réussite de la transition politique.



5

13. La Conférence demande aux Autorités de la Guinée d'accepter dans un délai d'un mois, à compter du 22 septembre 2022, une durée de transition raisonnable et acceptable par la CEDEAO, sous peine de sanctions plus sévères.

14. La Conférence salue les efforts déployés par le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée et lui demande de poursuivre ses consultations avec les Autorités de la Transition et toutes les autres parties prenantes en vue de parvenir à un consensus sur la durée de la transition.

**Sur la situation des 46 soldats ivoiriens détenus au Mali :**

15. La Conférence a examiné le mémorandum présenté par le Président de la Commission de la CEDEAO sur les 46 soldats ivoiriens détenus au Mali. Suite à des discussions approfondies, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris les décisions suivantes :

16. La Conférence salue les initiatives diplomatiques entreprises par plusieurs Chefs d'Etat de la CEDEAO, qui ont conduit à la libération le 3 septembre 2022, de trois femmes soldats ivoiriennes.

17. Toutefois, la Conférence note avec regret le maintien en incarcération des 46 soldats restant, malgré tous les efforts de médiation entreprises par la région.

18. La Conférence décide également de ce qui suit :

- a. condamne avec fermeté, l'incarcération continue des soldats ivoiriens ;
- b. dénonce le chantage exercé par les autorités maliennes dans cette affaire;
- c. demande la libération sans condition des 46 soldats détenus au Mali ;



6

d. envoi incessamment d'une mission de Haut niveau composée des Chefs d'état du Ghana, du Sénégal et du Togo à l'effet de la libération des soldats ivoiriens.

19. La Conférence exprime sa reconnaissance aux Chefs d'état et de gouvernement et à toutes les bonnes volontés qui se sont investis pour la libération des soldats ivoiriens incarcérés au Mali.

20. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement rendent un vibrant hommage à **S.E Umaro Sissoco Embalo**, Président de la République de Guinée Bissau, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, pour son leadership dans la gestion des affaires de la Communauté

Fait à New York, le 22 septembre 2022.



**LA CONFERENCE**



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tablez sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez de votre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p><b>1110 Malikilé</b></p> <p>Crise au sein du RPM <b>Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</b></p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p><b>1111 Malikilé</b></p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali <b>Revoilà le Cadre d'Echanges</b></p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Ouagadougou</p> <p><b>1112 Malikilé</b></p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume à l'Organisation internationale de la Francophonie</p> <p><b>1113 Malikilé</b></p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p><b>1114 Malikilé</b></p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence des chefs de file des professionnels du secteur invités à s'approprier l'Événement</p> <p><b>1115 Malikilé</b></p> <p>Barikou Faso CEDEAO : l'ancien médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p><b>1116 Malikilé</b></p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p><b>1117 Malikilé</b></p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23